



**HAL**  
open science

# La catastrophe “ naturelle ” au prisme de l’anthropologie

Mélissa Leone

► **To cite this version:**

Mélissa Leone. La catastrophe “ naturelle ” au prisme de l’anthropologie. Anthropologie sociale et ethnologie. 2019. dumas-02299899

**HAL Id: dumas-02299899**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02299899>**

Submitted on 28 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de Master 1 en Anthropologie, spécialité anthropologie du  
développement durable

# La catastrophe « naturelle » au prisme de l'anthropologie

Melissa Leone

Sous la direction de Jean-Marc De Grave et Maëlle Calandra

---





Mémoire de Master 1 en Anthropologie, spécialité  
anthropologie du développement durable

# **La catastrophe « naturelle » au prisme de l'anthropologie**

Présenté par Melissa Leone

Sous la direction de Jean-Marc de Grave, maître de  
conférences HDR à AMU  
et de Maëlle Calandra, chargée de cours AMU, postdoctorante  
CREDO

Aix-Marseille Université  
Année 2018-2019

Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles de l'auteur et ne sauraient en aucun cas engager l'Université d'Aix-Marseille, ni le directeur de mémoire.

**Je tiens à remercier toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de ce mémoire.**

**Je remercie Jean-Marc De Grave, pour avoir accepté de diriger ce mémoire et pour sa patience.**

**Je remercie également Maëlle Calandra pour son encadrement en tant que co-directrice, pour le temps qu'elle m'a consacré, ses précieux conseils et tous ses encouragements motivants qui m'ont permis de finaliser ce travail.**

**Je remercie également Frédéric Leone pour son aide et son soutien quant à la réalisation de ce mémoire.**

## **Sommaire :**

<b>La gestion des catastrophes « naturelles » étudiées au prisme des sciences humaines et sociales</b>	<b>11</b>
La géographie des risques et catastrophes « naturels »	11
Les catastrophes « naturelles » au travers de l'histoire	28
La sociologie des risques	33
Le monde international des risques et catastrophes « naturels »	36
<b>La singularité de l'anthropologie dans l'étude des risques et catastrophes « naturels »</b>	<b>50</b>
L'anthropologie des catastrophes	50
Les sens des catastrophes « naturelles »	60

## **Table sigles et abréviations :**

**CAP** : Consolidating Appeal Process

**CCPM** : Community Civil protection Mechanism

**CEPAL** : Commission Economique pour l'Amérique Latine

**CERF** : Central Emergency Revolving Fund

**CMCS** : Civil-Military Coordination Section

**CRED** : Center of Research on the Epidemiology of Disasters

**DHA** : Direction of Humanitarian Affairs

**DIPCN** : Décennie Internationale de la Prévention des Catastrophes Naturelles  
/ **IDNDR** : International Decade for Natural Disaster Reduction

**DIPECHO** : Disaster Preparedness ECHO

**DRC** : Disaster Research Center

**DRR** : Disaster and Risk Reduction  
/ **RRC** : Réduction des Risques de Catastrophes

**EADRCC** : Euro-Atlantic Disaster Response Coordination Center

**ECHO** : European Civil Protection and Humanitarian Aid Operation

**EUCCA** : Emergency and crisis Coordination Arrangements

**FAO** : Food and Agriculture Organization of the United Nations  
/ **OAA** : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

**GFDRR** : Global Facility for Disaster Reduction and Recovery

**GPDRR** : Global Platform for Disaster Risk Reduction

**HFA** : Hyogo Framework for Action

**IASC** : Inter-Agency Standing Committee

**IFRC** : The International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies

**UNISDR** : United Nations International Strategy for Disaster Reduction  
/ **ISDR** : International Strategy for Disaster Reduction

**ITU** : International Telecommunication Union

**NORC** : National Opinion Research

**NRF** : Nato Response Force

**OCHA** : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**OTAN** : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

**PPR/PPRN** : Plan de Prévention des Risques / Plan de Prévention des Risques Naturels

**Red** : La Red de Estudios Sociales en Prevención de Desastres en América Latina

**SAP** : Système d'Alerte Précoce

**SDN** : Société Des Nations

**UNDP** : United Nations Development Programme

**UNDRO** : United Nations Disaster Relief Organization

**UNESCO** : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

**UNICEF** : United Nations Children's Fund

**WHO** : World Health Organization

/ **OMS** : Organisation Mondial de la Santé

**WMO** : World Meteorological Organization

### **Table des illustrations :**

Figure 1: Echelle de gravité des dommages en France	13
Figure 2 : Modèle PAR de Blaikie et al.	17
Figure 3: évolution des grands paradigmes de gestion des risques naturels à l'échelle internationale.	18
Figure 4: Regroupement des cadres d'analyse étudiés par écoles de pensée.	22
Figure 5 : Les conditions d'activation d'une capacité.	27
Figure 6 : article paru dans le monde en janvier 2019.	40
Figure 7 : Les quatre ontologies.	66

## Introduction

Éruptions volcaniques, séismes, cyclones, tsunامي, incendies ou encore inondations, les catastrophes naturelles sont d'une grande diversité et ont depuis tout temps fasciné, voire terrifié les hommes. De part leur caractère exceptionnel et la violence de leur avènement, elles sont généralement perçues par ceux qu'elles touchent comme des drames imprévisibles et injustes, puisqu'impactant un nombre souvent limité d'individus. La force de ces événements souvent spectaculaires font la une des médias du monde entier. Les images véhiculées par ces derniers suscitent émois et élans de solidarités.

Les dictionnaires de langue française décrivent la catastrophe comme un événement exceptionnel, violent et provoquant de lourds dégâts matériels : « événement qui cause de graves bouleversements, des morts »<sup>1</sup>. Le *United Nations International Strategy for Disaster Reduction* (UNISDR) va plus loin dans cette définition en intégrant les dommages sociaux que peut entraîner une catastrophe. Il entend la catastrophe comme « une rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant d'importants impacts et pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources » (UNISDR 2009 : 11). Dans le cadre de ce mémoire, il s'agira justement d'étudier les différentes compréhensions de la catastrophe pour les sciences sociales. L'analyse se limitera à l'histoire, la géographie, la sociologie, la science politique et l'anthropologie. Chacune de ces disciplines ayant participé à définir davantage la notion de catastrophe et à son étude holistique, c'est-à-dire en étudiant non pas seulement sa dimension spectaculaire, mais aussi sa dimension sociale et politique (Revet, 2007 ; Langumier 2008 ; Moreau, 2017, Calandra 2017.)

Afin de comprendre les apports des sciences sociales dans la compréhension de la notion de catastrophe, ce mémoire s'articule autour de la question suivante : Qu'est-ce que l'anthropologie apporte aux sciences humaines et sociales en matière d'analyse des risques et catastrophes « naturels » ?

De manière à pouvoir répondre à cette problématique, ce mémoire s'organise en deux parties. Il s'agira dans une première partie de faire un état de l'art des recherches en sciences sociales s'inscrivant dans le champ d'étude des risques et des catastrophes « naturelles ». Pour

---

<sup>1</sup> Définition issue du site internet du dictionnaire *Larousse* : <https://www.larousse.fr/portail/> [consulté le 05/06/19].

se faire, nous porterons spécifiquement notre attention sur la façon dont l'histoire, la géographie et la sociologie abordent la catastrophe. A cet égard, l'analyse se déclinera en trois temps : nous définirons les notions de risque et de catastrophes « naturelle » et les notions connexes qui émanent de ce champ d'analyse des catastrophes pour chacune des disciplines. Enfin, nous porterons notre attention sur les travaux de sciences politiques portant plus spécifiquement sur la gouvernance des catastrophes. Puis, dans un second temps, nous nous concentrerons sur l'approche anthropologique des catastrophes. Cette partie se décline en deux sous-parties. Nous verrons d'abord dans quel contexte l'anthropologie des catastrophes s'est construite et développée, de quelle façon la discipline a fait de la catastrophe un objet d'étude à part entière et quelles méthodologies elle suggère. Puis, nous nous pencherons sur le sens des catastrophes, à partir des travaux de Sandrine Revet (2007), nous verrons comment le travail de terrain révèle les multiples interprétations d'une même catastrophe et en quoi ils la construisent. Pour finir, nous nous fonderons sur la proposition de Yoann Moreau (2017), et verrons en quoi la perception de notre rapport à la nature agit directement sur la façon de percevoir et de comprendre la catastrophe.

## **1. La gestion des catastrophes « naturelles » étudiées au prisme des sciences humaines et sociales**

Cette partie a pour objet de faire un état de l'art des notions récurrentes dans le champ d'analyse des risques et des catastrophes dits « naturels ». Nous verrons comment la géographie, l'histoire et la sociologie abordent les catastrophes « naturelles », puis nous porterons notre attention sur les travaux de Sandrine Revet en sciences politiques concernant la gouvernance de la catastrophe.

Avant toutes choses, je tiens à préciser l'utilisation de guillemets pour les termes de risques et de catastrophes « naturels ». En effet, en sciences sociales les chercheurs nous parlent de « catastrophe ou risques dits naturels ». Cela pour souligner le fait qu'il existe des facteurs d'origines anthropiques dans la production de catastrophes dites « naturelles ». Plusieurs exemples mettent en lumière la façon dont les sociétés vont « fabriquer » les catastrophes « naturelles » (Magnan, Duvat 2015). La forte densité humaine sur les littoraux, espaces exposés aux aléas ; la dégradation des milieux naturels qui ont un rôle tampon face aux aléas ; etc. L'objectif est de pointer la responsabilité des sociétés et leurs façons de se développer, dans la fréquence et l'ampleur des catastrophes. La notion de catastrophe « naturelle » est donc considérée comme une construction socio-environnementale.

### **1.1. La géographie des risques et catastrophes « naturels »**

Nous commencerons par aborder les travaux autour des risques et des catastrophes « naturels » en géographie car c'est très probablement la discipline des sciences humaines et sociales à y consacrer le plus de travaux. La richesse des publications sur le sujet nous permettra de définir les différentes notions de ce champ d'étude, notions que l'on retrouvera par la suite dans les autres sciences humaines et sociales. Après avoir dans un premier temps défini les notions de risques et catastrophes, nous nous pencherons plus longuement sur les notions de vulnérabilité, résilience, que les origines anthropiques de la catastrophe « naturelle » rendent cruciales, ainsi que sur celle plus récente de capacité.

#### **1.1.1. Les notions de risque « naturel » et catastrophe « naturelle »**

*Risque de catastrophe*

Au niveau des instances mondiales, le Risque de Catastrophe est défini par l'UNISDR<sup>2</sup>, qui est en charge de la Réduction des Risques de Catastrophes<sup>3</sup>, comme « potentiel de la catastrophe en termes de vies humaines, des états de santé, des moyens de subsistances, des biens et services, qui pourraient se produire au sein d'une communauté ou une société, dans le futur » (UNISDR 2009 : 28). Nous verrons que la définition du risque « naturel » que l'on trouve en géographie est plus précise et fait ressortir d'autres termes connexes qu'il nous faut commencer par définir. Parmi ces notions, l'aléa, les enjeux, la vulnérabilité et la résilience. L'aléa est devenu un terme englobant à la fois les caractéristiques d'un phénomène naturel potentiellement destructeur, ainsi que la manifestation de ce phénomène sous la forme d'une probabilité d'occurrence et d'intensité, cela dans une aire géographique et dans une période définie. Il existe une multitude de sous aléas : éruptions volcaniques, inondations, cyclones, etc. Les enjeux, quant à eux, sont décrits comme les individus ou les biens matériels qui sont exposés directement ou indirectement aux aléas. Ces enjeux sont caractérisés par leur vulnérabilité, qui va mettre en lumière la fragilité des biens, personnes, systèmes sociaux, territoires face aux aléas. Ainsi que par leur résilience, qui est la capacité d'un système à se remettre, à s'adapter, après un dommage (Leone, De Richemond et Vinet 2010). La notion de risque va intégrer ces différents termes, nous pouvons le voir à travers cette formule, devenue classique :  $\text{Risque} = \text{aléa} \times (\text{enjeux} \times \text{vulnérabilité})$  (Leone, De Richemond et Vinet 2010 : 17). En sciences sociales et notamment en géographie, le risque « naturel » est donc la caractéristique d'un phénomène déterminé mais qui ne s'est pas réalisé, c'est ce point qui le différencie de la catastrophe. C'est « une éventualité, un dommage potentiel lié à l'occurrence d'un événement naturel » (Leone, De Richemond et Vinet 2010 : 18).

### *La catastrophe « naturelle »*

La notion de catastrophe est vue en géographie comme la concrétisation de ce risque, la réalisation dans le temps et dans l'espace d'un aléa. La vulnérabilité de la société impactée va jouer un rôle dans cette réalisation. Ce qui n'est pas vraiment mis en lumière dans la

---

<sup>2</sup> *United Nations International Strategy for Disaster Reduction* (Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes).

<sup>3</sup> *DRR, Disaster and Risk Reduction* (RRC : Réduction des Risques de Catastrophes).

définition<sup>4</sup> donnée par les Nations Unies, elle ne prend pas vraiment en compte cette dimension sociale de l'événement et reste factuelle, soulignant l'importance de l'événement.

D'autres termes comme celui de désastre ou de crise sont associées à cette notion, d'où le besoin d'éclaircir le sujet. Dauphiné et Provitolo (Dauphiné, Provitolo 2013) proposent quatre propriétés du désastre. 1/ Ce sont des événements identifiés spatialement et temporellement ; 2/ ils impactent des systèmes sociaux ou environnementaux ; 3/ en réponse, les systèmes sociaux vont répondre et s'ajuster aux impacts ; 4/ il y a création de liens entre l'événement, les impacts et les réponses aux impacts. Cependant ces caractéristiques ne permettent pas de faire la différence entre une crise, un désastre et une catastrophe. E. L. Quarantelli va relever 6 critères qui permettent de distinguer désastre et catastrophe (Perry, Quarantelli 2005) : 1/ les impacts des catastrophes sont plus massifs et diffus pour une catastrophe et plus locaux pour un désastre ; 2/ les responsables locaux sont dérangés dans l'accomplissement de leurs fonctions habituelles ; 3/ l'aide provient principalement de régions lointaines ; 4/ les fonctions communautaires quotidiennes sont stoppées simultanément ; 5/ les médias internationaux se penchent sur l'événement ; 6/ les officiels et agences gouvernementales nationales s'impliquent directement dans la gestion de l'événement. Une distinction a également été faite entre « accident », « catastrophe » et « catastrophe majeure » (voir *Figure 1*). En ce qui concerne la crise elle est définie comme « un événement faisant subir une pression forte, déstabilisatrice aux organisations en prise avec des situations critiques et soumises à de fortes pressions tant externes qu'internes » (Lagadec 1999).

*Figure 1: Echelle de gravité des dommages en France*<sup>5</sup>

Classe	Dommages humains	Dommages matériels
0. Incident	Aucun blessé	Moins de 0,3 millions d'euros
1. Accident	1 ou plusieurs blessés	Entre 0,3 et 3 millions d'euros
2. Accident grave	1 à 9 morts	Entre 3 et 30 millions d'euros
3. Accident très grave	10 à 99 morts	Entre 30 et 300 millions d'euros

<sup>4</sup> « Rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant d'importants impacts et pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources. »

<sup>5</sup> MEDD/DPPR 2005 Mission d'inspection spécialisée de l'environnement ; cité par Leone, Frédéric, De Richemond, Nancy, Vinet, Freddy 2010 *Aléas naturels et gestion des risques*, Paris, Presses Universitaires de France.

4. Catastrophe	100 à 999 morts	Entre 300 millions et 3 milliards d'euros
5. Catastrophe majeure	1000 morts ou plus	Plus de 3 milliards d'euros

Certaines ambiguïtés de la notion de catastrophe ont cependant été soulignées par les géographes (Leone, De Richemond et Vinet 2010). La première tourne autour de la rareté de l'événement, cette rareté dépend de la période retenue, de l'espace étudié et de l'énonciateur. Il faut définir, comme nous l'avons vu précédemment, à quel moment l'accident devient une catastrophe. C'est à partir du moment où les capacités de réaction d'une société (économiques, techniques, culturelles, etc.) sont supplantées qu'on peut parler de catastrophe, le terme est alors très proche de celui de crise. Mais, la vision que l'on peut avoir de la catastrophe est aussi liée à la nature de l'individu qui la perçoit. En effet, une catastrophe peut se transformer en opportunité financière ou même de développement, pour certains. L'autre ambiguïté de la catastrophe concerne le type d'événement qualifié de catastrophique, sont-ils ponctuels ou chroniques ? La définition donnée par les géographes (Leone, De Richemond et Vinet 2010) souligne la brutalité ou l'inscription précise dans le temps d'un phénomène exceptionnel, par sa rareté, son étendue dans l'espace et ses impacts. Cependant les bilans humains des catastrophes naturelles sont bien moindres comparés à ceux d'événements étendus dans le temps comme les sécheresses. Enfin, il existe une autre vision de la catastrophe, comme une « rupture » au sein d'un système. Cette approche, notamment utilisée par les anthropologues prend directement en compte la nature du phénomène, c'est celle-ci que l'on retrouve dans de nombreux travaux d'anthropologues des catastrophes (Revet 2007 ; Langumier 2008 ; Moreau 2017).

### **1.1.2. La notion de vulnérabilité**

#### *Définition de la notion de vulnérabilité*

La définition que nous donne les Nations Unies de la vulnérabilité reste assez générale : ce sont « les caractéristiques et les circonstances d'une communauté ou d'un système qui le rendent susceptible de subir les effets d'un danger » (UNISDR 2009 : 32). Ils précisent cependant que la notion de vulnérabilité possède plusieurs aspects découlant de divers facteurs (économiques, sociaux, physiques, environnementaux). En effet, la vulnérabilité est plus complexe à définir car c'est un terme polysémique qui peut avoir des définitions différentes selon le contexte et l'auteur qui l'utilise. Certains géographes ont cependant tenté

d'élaborer un cadre théorique des concepts de vulnérabilité et résilience (Buchheit, d'Aquino, Ducourtieux 2016).

### *Historique de la notion de vulnérabilité en sciences physiques*

Il est avant tout nécessaire de faire un bref historique de ce terme et des définitions qui sont apparues au cours des décennies, pour se faire, je vais principalement m'appuyer sur les travaux de Magali Reghezza (2006). Etymologiquement ce terme désigne une blessure, la personne vulnérable est celle qui subit des attaques. Cela englobe donc à la fois le dommage mais aussi la propension à subir le dommage, ce qui a donné naissance à deux grandes approches de la vulnérabilité, à la fois distinctes et complémentaires. La première est dite « vulnérabilité physique », elle tend à mesurer les dommages potentiels subis par les enjeux. La seconde est dite « vulnérabilité sociale », et tend à établir les conditions de l'endommagement ainsi que la capacité de réponse de l'enjeu. En ce qui concerne la vulnérabilité physique, la première définition apparaît dans les années 1960/1970 sous la formule « risque = aléa x vulnérabilité ». Le risque est alors vu comme la probabilité des pertes pour un bien subissant un événement dommageable, et le but est de faire une moyenne des pertes, notamment pour les assurances. Aujourd'hui, avec « vulnérabilité physique », c'est l'impact physique que va recevoir l'enjeu qui est souligné. Cette approche est quantitative et se veut la plus objective possible, elle va privilégier des solutions techniques contre les aléas. Cependant c'est une approche qui possède certaines limites, lorsque l'évaluation objective n'est pas réalisable ou pas acceptée pour la société, dans le sens où les pertes humaines et les dommages matériels sont mis au même niveau. On va alors différencier les pertes tangibles (dommages physiques sur biens matériels) et les pertes intangibles (morts, blessés, etc.), ainsi que les pertes directes et indirectes. En général, ce sont les pertes tangibles directes qui sont estimées. Dans les années 1970, la définition évolue avec les travaux sur les conséquences sismiques. Elle va prendre en compte l'exposition des enjeux, qui ne sont pas tous égaux face aux aléas, car ces derniers varient en nature et en intensité selon l'espace. La vulnérabilité est alors définie comme « la *susceptibilité* des enjeux à subir des dommages *due* à l'exposition de ces derniers, puis, par extension, comme le degré d'exposition des enjeux » (Reghezza 2006 : 36) : risque = aléa + vulnérabilité (« + » symbolisant l'exposition). Cette définition est discutable contenu du fait que si l'une des composantes du risque s'annule, le risque devient théoriquement nul. Autrement dit, dans une démarche analytique d'évaluation du risque, l'équation du risque est davantage un produit et non une somme. (Leone, Vinet 2006). La

géographie est réintroduite dans les études sur la vulnérabilité et on assiste à la production de « cartes de vulnérabilités », telles que celles produites par Robert D'Ercole dans sa thèse de doctorat sur le volcan Cotopaxi en Equateur (D'Ercole 1991).

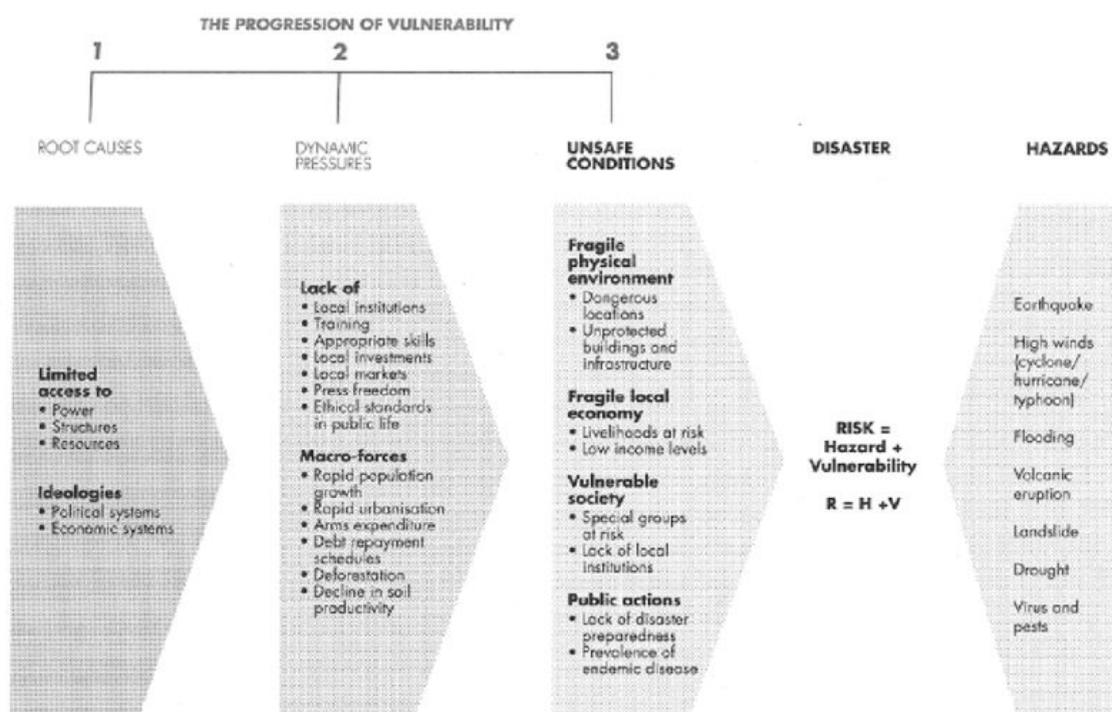
Il y a donc deux définitions dominantes, l'une sur l'endommagement et l'autre sur le degré d'exposition, elles peuvent parfois se confondre. Elles sont utilisées encore aujourd'hui pour évaluer les plans de prévention des risques/risques naturels (PPR/PPRN) car elles permettent d'avoir une vision globale et plus simple à cartographier, des potentiels dommages. C'est une approche rapide, pratique et demandant assez peu de moyens financiers. Mais, à la fin des années 1970, apparaît une nouvelle définition de la vulnérabilité en sciences physiques, elle devient la capacité de résistance physique de l'enjeu matériel. C'est à dire que le degré de perte va dépendre de caractéristiques propres aux enjeux. C'est ce qu'on va appeler la vulnérabilité dite *biophysique*, « fonction de l'aléa, de l'exposition et de la *sensibilité* aux impacts de l'aléa » (Reghezza 2006 : 37), elle est déterminée par la nature de l'aléa et pensée en termes de dégâts subis. Cette nouvelle définition permet de plus se pencher sur les particularités des enjeux, le risque dépend maintenant de facteurs internes aux enjeux.

#### *Historique de la notion de vulnérabilité en sciences humaines et sociales*

Du côté des sciences sociales, les premiers travaux pour mettre en avant la dimension sociale du risque apparaissent relativement tôt. Mais c'est dans les années 1950/1960, que les géographes américains de l'Université de Chicago, vont mettre en avant que la capacité qu'ont les sociétés à s'adapter à l'aléa démontre leur capacité à faire face à la crise. Cette adaptation change en fonction des facteurs sociaux, des représentations qui déterminent la capacité d'anticipation, la rapidité de réaction ainsi que l'efficacité de la réponse. Du côté de la sociologie, en 1975, White et Haas expriment la théorie qu'un aléa naturel ne fait pas forcément catastrophe, mais seulement dans les cas où l'adaptation de la société est insuffisante ou inadéquate. Enfin, dans son article publié en 1976, le géographe Wisner pose le terme de vulnérabilité : « *Disaster marks the interface between an externe physical phenomenon and a vulnerable human population. It is of paramount importance to recognise both of these elements. Without people there is no disaster. The two elements are basic to an explanation of an increase in the occurrence of disasters.* » (Wisner, O'Keefe, Westgate 1976 : 566). Apparaît donc la vulnérabilité dite sociale, où elle est une propriété intrinsèque à la société, elle préexiste à l'aléa. A la suite de cela, les sciences humaines vont s'attacher à

déterminer les facteurs de cette vulnérabilité au sein des sociétés, l'ouvrage de Blaikie et al. en est le point culminant avec son modèle PAR (Pressure and Release) (Blaikie *et al.* 1994) (voir *Figure 2*). Ce modèle introduit la notion de vulnérabilité en tant que système social dynamique et dont les causes peuvent être profondes (*root causes*). Selon ce modèle, il est plus facile d'agir sur les facteurs de vulnérabilité que sur les aléas naturels pour réduire le risque.

Figure 2 : Modèle PAR de Blaikie et al.<sup>6</sup>



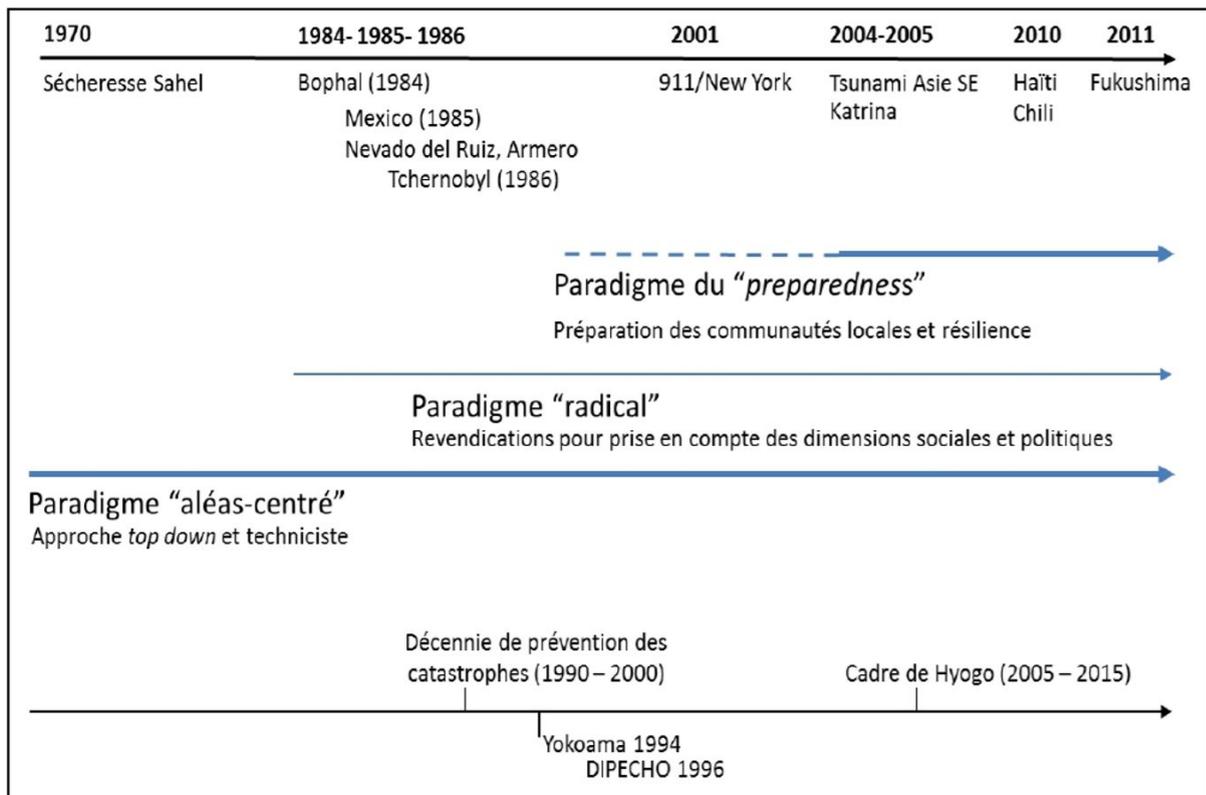
### *L'approche dite « radicale »*

Cette conception de la vulnérabilité sociale a donné naissance à une approche dite « radicale » selon laquelle « les causes de vulnérabilités face aux événements naturels tiennent davantage aux contraintes quotidiennes qui entourent les victimes (la pauvreté en premier lieu) qu'à une dimension « extraordinaire » des aléas naturels » (Gaillard 2007). Apparue dans les années 80, elle remet en cause une approche techniciste dite « aléa-centrée » selon laquelle il faut lutter contre les aléas pour réduire les risques. Il s'agit pour beaucoup d'auteurs d'un changement de paradigme dans la gestion des risques « naturels ».

<sup>6</sup> Blaikie, Piers, Cannon, Terry, Davis, Ian, Wisner, Ben 1994 *At Risk : Natural Hazards, People's Vulnerability, and disasters*, Londres, Routledge.

Ce tableau (voir *Figure 3*) extrait de la thèse de Jeremy Robert représente de façon claire l'évolution dans le temps des différents paradigmes de la gestion des risques et des catastrophes « naturels ». D'abord le paradigme dit « aléas-centrés » ; puis celui dit « radical », de l'approche par la vulnérabilité ; enfin, celui que nous allons voir dit « *preparedness* », de l'approche par la résilience.

*Figure 3: évolution des grands paradigmes de gestion des risques naturels à l'échelle internationale<sup>7</sup>.*



Le géographe Jean-Christophe Gaillard, face à la croissance du nombre de catastrophes et à la trop importante vulnérabilité des sociétés, a pointé du doigt l'échec de ces politiques de gestion des risques et des catastrophes « naturels » de « l'extrême » (Gaillard 2007). Il va relever plusieurs facteurs de vulnérabilité, selon lui les catastrophes touchent en particulier les « oubliés du développement », les personnes marginalisées. Les marginalisés géographiquement, ceux qui habitent des zones à risques ; marginalisés socialement, issus de groupes minoritaires ; marginalisés économiquement, souvent les pauvres ; et, marginalisés

<sup>7</sup> Robert, Jeremy 2012 *Pour une géographie de la gestion de crise : de l'accessibilité aux soins d'urgence à la vulnérabilité du territoire à Lima*, thèse de doctorat, Université de Grenoble, 556 p.

politiquement, dont la parole n'est pas reconnue sur la scène politique. On observe alors que les personnes les plus vulnérables sont souvent des femmes, enfants, personnes âgées, handicapées, des prisonniers, des réfugiés, des personnes aux revenus limités qui ne peuvent pas forcément se protéger contre les catastrophes, ou encore des personnes qui ne possèdent pas de protection sociale efficace et ont un capital social réduit. La vulnérabilité serait inscrite dans des contraintes à la fois sociales, historiques et politico-économiques. Sociales, car le manque d'accessibilité aux ressources, notamment alimentaires, de certains individus les poussent à habiter dans des zones à risques naturels et dans des habitations peu résistantes aux aléas. Les conflits armés sont aussi un facteur de déplacement vers des zones sujettes à des risques naturels, les habitants vont préférer la menace de la catastrophe à une violence quotidienne. Ces déséquilibres d'accès aux ressources ont fréquemment des origines coloniales, beaucoup de pays du sud ont vu leurs systèmes politiques modifiés et donnés à une élite contrôlant les activités économiques du pays. Les habitants se retrouvent dans des situations de pauvreté, qui sont aggravées par l'exploitation et l'exportation de leurs ressources pour et par les pays du nord. En effet, d'autres contraintes sont liées au contexte politico-économique actuel. La fluctuation des prix des matières premières peut mettre en péril les activités de petits agriculteurs qui vont pratiquer des activités illégales, comme la coupe du bois, ce qui va dégrader les sols et créer de la vulnérabilité. De plus, il est fréquent que des multinationales associées à l'élite locale corrompue, prennent le contrôle de l'exploitation des ressources, au mépris des aléas naturels et de la vulnérabilité de la population. On retrouve également cette marginalisation dans les pays « industrialisés », comme pour la catastrophe de 2005 en Louisiane (Ouragan Katrina), où les individus touchés étaient marginalisés territorialement, politiquement, socialement et économiquement. Cette approche va donc dénoncer la vision de la catastrophe comme événement « exceptionnel », naturel, alors que celles-ci résultent surtout de contraintes quotidiennes et sociales.

#### *Dimension opérationnelle de la réduction de la vulnérabilité*

Pour ce qui concerne la dimension opérationnelle de la réduction de la vulnérabilité, Magali Reghezza liste les trois ensembles de solutions qui apparaissent : 1/ réduire le potentiel de dommage en agissant directement sur l'aléa (approche aléa-centrée) ; 2/ réduire l'exposition par des infrastructures techniques ou des politiques d'aménagement du territoire (approche par la vulnérabilité) ; 3/ augmenter la capacité de résistance physique et la capacité de la société à faire face : « capacity building », élaboration de normes de construction,

instauration d'une culture du risque chez les populations pour modifier leurs comportements en cas de crise, améliorer les politiques de gestion de crise et les systèmes d'alerte et de prévention (approche par la résilience) (Reghezza 2010). Actuellement, les gestionnaires vont privilégier les deuxième et troisième solutions, la première se rapportant à l'approche « aléa-centrée », aujourd'hui dépassée.

### *Critiques soulevées*

Cependant, certaines critiques faites à la vulnérabilité ont été soulevées. Le géographe Hewitt dans son ouvrage *Regions at Risk*, parut en 1997, affirme que la notion de vulnérabilité peut contribuer à placer les individus ou les sociétés dans des postures passives ou faibles. Il critique certaines utilisations de la notion de vulnérabilité comme « pathologie sociale » ou comme un « problème » posé par les « victimes ». D'où, selon lui, l'importance d'analyser les stratégies qui créent la vulnérabilité ou vont participer à diminuer les capacités des personnes à faire face aux catastrophes. Propos appuyés également par un autre géographe, Bankoff qui dénonce l'utilisation de la vulnérabilité comme une représentation occidentale des problèmes touchant les pays du Sud. Cette notion, comme celles de « tropicalité » ou « sous-développement » participent à catégoriser certaines régions, certains pays comme des endroits « à risques », « dangereux ». Mais ces critiques n'ont pas eu de forts impacts et les études sur la vulnérabilité en sciences sociales se sont imposées dans l'analyse des situations de risques et catastrophes (Revet 2011).

### **1.1.3. La notion de résilience**

#### *Définition de la notion de résilience*

Depuis les années 2000, un nouveau paradigme s'est donc imposé dans la gestion des risques de catastrophes « naturelles » : la résilience. Cette notion est polysémique et pluridisciplinaire. Elle est issue de la physique puis a été reprise en psychologie, écologie, économie, et enfin par le reste des sciences sociales, notamment la géographie. Le terme vient du latin *Resilio*, qui signifie « rebondir », en physique la résilience permet de « mesurer la capacité d'un objet à retrouver son état initial après un choc ou une pression continue »<sup>8</sup> (Dauphiné, Provitolo 2007).

---

<sup>8</sup> Dauphiné André, Provitolo Damienne 2007 »La résilience : un concept pour la gestion des risques » *Annales de géographie*, n°654 : 115-125.

La résilience est définie selon l'UNISDR comme « la capacité d'un système, une communauté ou une société exposée aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base » (UNISDR 2009 : 27). Cette définition de la résilience met donc en avant la capacité d'un système à résister à un changement causé par une catastrophe pour retrouver un certain équilibre. Il est important de préciser que cette définition ne fait pas l'unanimité. En effet, pour certains chercheurs il ne faut pas résister au changement, retrouver l'état d'équilibre d'avant la catastrophe, car c'est justement cet état là qui porte des conditions de vulnérabilité (Gaillard 2010). Magali Reghezza ajoute que revenir à un état d'avant catastrophe est de toutes façons quasi-impossible et qu'il faut donc prendre cette notion au sens où l'entend l'écologie des perturbations. C'est-à-dire, qu'il est nécessaire de revenir à un état d'équilibre mais qui n'est pas forcément le même qu'avant, il faudrait au contraire favoriser les changements pour que la société devienne plus résiliente face aux catastrophes et puisse reprendre ses activités de façon « normale ». Il faut donc définir cet équilibre, ce qui est assez complexe. D'autant plus qu'il est difficile de mesurer la résilience, ce qui pose un problème d'ordre opératoire pour les géographes des risques « naturels » ou autres experts (Reghezza 2006).

### *Vulnérabilité et résilience*

La relation de cette notion par rapport à celle de vulnérabilité ne fait pas encore consensus. La vulnérabilité indique l'aptitude d'une entité à subir des changements, et la résilience la capacité qu'à cette entité à s'adapter à ces changements. Ces notions peuvent alors être perçues comme deux états d'une entité ou deux évolutions différentes d'une entité. (Buchheit, d'Aquino, Ducourtieux 2016 : 1). Dans les différents travaux autour de ces thématiques, les deux notions peuvent être appréhendées comme opposées ; la vulnérabilité peut être comprise comme un élément de la résilience ; ou encore comme englobant la résilience. Selon Buchheit *et al* (2016 : 1), cela vient probablement du fait d'une trop grande diversité des cadres théoriques utilisant ces notions. Cette multitude de cadres théoriques peuvent être classés parmi trois grandes écoles, étudiant chacune à sa façon les relations société/environnement : la résilience des systèmes socioécologiques ; l'étude des risques naturels ; l'étude de la pauvreté et de l'accès aux ressources. Ils se sont donc penchés à lister

tous les cadres théoriques mobilisant les concepts de vulnérabilité et résilience, il serait trop long d'en faire de même, nous nous pencherons directement sur l'utilisation de la notion de résilience dans la gestion des risques et catastrophes « naturels ». Cependant il est pertinent de jeter un coup d'œil au tableau réalisé par les auteurs afin d'avoir une idée de l'étendue de la notion (voir *Figure 4*).

*Figure 4: Regroupement des cadres d'analyse étudiés par écoles de pensée.*<sup>9</sup>

École de pensée	Références principales	Concepts mobilisés	Disciplines	Enjeu principal	Démarche employée	Niveau d'évaluation du concept
Résilience des socioécosystèmes	Carpenter et al., 2001 ; Folke et al., 2010	Résilience = - Vulnérabilité	écologie, mathématiques	État désirable des écosystèmes	Étude des trajectoires du système	Socio-écosystème
Viabilité des socioécosystèmes	Martin et al., 2011	Résilience				
Cogestion adaptative	Olsson et al., 2006	Résilience	économie écologique			
Robustesse	Anderies, 2015	Robustesse	écologie, mathématiques	Maintien des performances d'un système de gestion d'une ressource naturelle		
Résilience sociale, résilience des communautés	Adger, 2000 ; Berkes et Ross, 2013	Résilience	sociologie, géographie humaine	Capacité d'une communauté à rebondir face aux perturbations extérieures		Communauté humaine
Vulnérabilité des populations	Sen, 1981 ; Watts et Bohle, 1993 ; Scoones, 2009 ; Leach et al., 1999 ; Ribot et Peluso, 2003	Vulnérabilité	économie du développement, géographie, écologie politique, anthropologie	Bien-être, sécurité et capacité d'action des individus	Étude des liens de causalité	Individu ou groupe social
Vulnérabilité aux aléas naturels	Wisner et al. 2003 ; Leone et Vinet, 2006 ; Turner et al., 2003	Résilience C Vulnérabilité	géographie, sciences de l'environnement	Sécurité des individus	Étude des liens de causalité	Individu ou région

En sciences humaines la résilience est généralement présentée comme une « réponse » des chercheurs à la vulnérabilité sociale. Les sociétés humaines ont développé des stratégies et des mesures d'action sociale et politique face aux changements de l'environnement, en s'adaptant ou au minimum en réduisant les conséquences de ces changements. L'adaptation peut être évaluée depuis les principes génériques de l'évaluation des politiques publiques : «

<sup>9</sup> **Buchheit**, Pauline, **d'Aquino**, Patrick, **Ducourtieux**, Olivier 2016 "Cadres théoriques mobilisant les concepts de résilience et de vulnérabilité" *VertigO* n°1, volume 16.

1/ l'effectivité ou la capacité d'une action publique à réduire l'exposition des populations et les impacts du changement climatique ; 2/ l'efficacité des actions adaptatives, c'est-à-dire le rapport coûts-bénéfices de ces actions dans une temporalité donnée ; et 3/ l'équité comme la légitimité de la prise de décision concernant les stratégies d'adaptation (le manque de légitimité d'une action fait qu'elle aura moins de chance d'être réellement mise en oeuvre). » (Adger 2007).

### *Mesurer la résilience*

Afin de rendre la notion de résilience opérationnelle il est nécessaire de pouvoir la mesurer. Dauphiné et Provitolo se sont penchés à étudier les différents moyens existant pour mesurer la résilience, notamment dans le champ des risques et catastrophes « naturels » (Dauphiné, Provitolo 2007). Dans ce domaine, elle se mesure d'après les impacts de la catastrophe. La résilience consiste donc à mesurer le temps de retour à un équilibre d'un système, après une perturbation, ce temps va alors dépendre de différents facteurs : l'ampleur de la catastrophe, l'adaptabilité de la société et du type de bien étudié. Mais, en géographie notamment, ces indicateurs restent encore trop imparfaits pour donner des résultats précis, contrairement à l'économie qui propose des mesures plus précises. Sylvia Becerra cite dans son article (2012) les travaux de Cutter et ses collègues qui se sont attachés à créer un index de vulnérabilité sociale afin de mesurer le degré de résilience de certaines villes exposées aux ouragans. Cet index, basé sur 42 variables géographiques, environnementales et démographiques, permet de soulever certaines variables discriminantes telles que le genre, la race, la classe, auxquelles s'ajoutent des variables économiques qui peuvent empêcher les victimes de trouver des alternatives à leur ravitaillement.

### *La résilience dans les politiques de prévention des risques et catastrophes « naturels »*

Le succès de la résilience peut s'expliquer par la connotation positive de la notion, contrairement à la vulnérabilité qui est une notion à connotation plutôt négative. Augmenter la résilience d'une société donne la possibilité de limiter les dégâts d'une catastrophe. On observe que la résilience déclenche de nombreuses attentes du côté des gestionnaires. Les coûts liés à la prévention des catastrophes « naturelles » ont beaucoup augmenté ce qui remet en question les méthodes actuelles. La hausse des coûts associée à la hausse des risques dans les pays du Sud est perçue comme un échec d'où la volonté de trouver de nouvelles stratégies (Lhomme 2017). Le succès de la notion de résilience se constate également au niveau du

gouvernement des risques et catastrophes « naturels », en particulier avec les préoccupations liées au réchauffement climatique. On assiste notamment au *Hyogo Framework for Action* (HFA) de l'ISDR, qui a comme objectif sur dix ans (2005-2015) de « *Building the Resilience of Nations and Communities to Disasters* » (UNISDR 2005 : 1). Et plus récemment, en 2015, le Cadre de Sendai, également organisé par l'ISDR, qui définit quinze ans (2015-2030) de politique internationale des catastrophes autour du renforcement de la notion de résilience. En effet, la résilience fait partie de la troisième priorité du Cadre de Sendai, et de nombreuses propositions sont faites pour arriver aux objectifs proposés :

**« Priorité 3 : investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience**  
29. *L'investissement public et privé dans la prévention et la réduction des risques de catastrophe au moyen de mesures structurelles et non structurelles revêt une importance essentielle pour ce qui est de renforcer la résilience économique, sociale, sanitaire et culturelle des personnes, des collectivités, des pays et de leurs biens, et de préserver l'environnement. Ces éléments peuvent contribuer à l'innovation, à la croissance et à la création d'emplois. De telles mesures sont économiquement justifiées et capitales pour sauver des vies, prévenir et réduire les pertes matérielles et garantir un relèvement et une réhabilitation efficaces.* » (UNISDR 2015).

La notion de résilience s'est diffusée au-delà de la Réduction des Risques et Catastrophes (RRC), on la retrouve largement dans le reste de la communauté internationale où elle est associée à de multiples objectifs de soutenabilité jusqu'à, peut-être, en faire une valeur universelle (Quenault 2015). Cependant certains chercheurs critiquent la récupération par la sphère politique de la notion de résilience, comme c'est le cas pour Béatrice Quenault. Selon elle, l'utilisation de la résilience dans le Cadre de Sendai pour la RRC tend à la placer la notion en « nouvelle injonction politique normative des organisations internationales des Etats conduisant à renouveler la problématique de l'adaptation et à focaliser les actions de RRC sur la préparation à l'urgence »<sup>10</sup>. Cela participerait alors à créer une instrumentalisation de la résilience au profit d'un projet néolibéral de société qui risquerait de conduire à la stigmatisation des collectivités et des populations vulnérables (Quenault 2015 : 18). Les Etats ne chercheraient à présent non plus à gouverner la catastrophe mais à gouverner en se servant de la catastrophe. La résilience n'est plus l'affaire des seuls Etats mais de l'ensemble de la

---

<sup>10</sup> Quenault, Béatrice 2015 « De Hyogo à Sendai, la résilience comme impératif d'adaptation aux risques de catastrophe : nouvelle valeur universelle ou gouvernement par la catastrophe ? » *Développement durable et territoires*, vol. 6, n°3, *L'adaptation en tension*.

société, appelée à faire preuve de résilience, il y a une demande de responsabilité. Ainsi, la résilience permet d'organiser un « gouvernement à distance » de la part des Etats sur les administrations intermédiaires territorialisées et la société civile. Il y a une volonté des organisations internationales de donner plus d'autonomie en matière de gestion des risques et catastrophes « naturels » aux communautés locales. Cette limitation du recours à l'aide humanitaire pour les communautés exposées à des crises peut avoir des impacts sur leurs capacités à rebondir après une catastrophe. Les organisations internationales préconisent, pour améliorer la capacité à faire face aux crises, de diffuser une « culture du risque » dans la société civile. Cela permet alors aux Etats de contrôler les comportements des populations, notamment ceux jugés « irrationnels » et des stigmatisations peuvent se créer pour ceux (en général les populations les plus vulnérables) qui n'arrivent pas à s'adapter. Cette sorte de « sélection » pourrait alors recréer un retour de certains discours moralisateurs à l'encontre des « non résilients » (Quenault 2015).

#### **1.1.4. Une nouvelle notion en géographie : la capacité**

Récemment, la notion de *capacité à faire face*, associée à la résilience a été critiquée par les géographes Reghezza et Benitez. Les *capacités à faire face* d'une société et donc de celles des individus qui la composent, recouvrent des aptitudes, compétences, facultés qu'un individu peut utiliser afin de répondre à un impact, une perturbation. C'est donc cette notion qui a été mobilisée à travers la résilience, depuis les années 90, dans la gestion des risques et des catastrophes « naturels ». Mais l'approche par les *capacités à faire face* présente certaines contradictions et faiblesses, que Fanny Benitez et Magali Reghezza explicitent dans leur article, à travers l'exemple de la résilience après le séisme d'Haïti (Benitez, Reghezza 2018). Premièrement, il est compliqué de définir clairement les actions qui amènent à ces capacités. On ne sait pas non plus comment les capacités naissent, se construisent, s'expriment et surtout, dans quelles conditions, quel contexte, elles le font. Il y a une isolation des capacités de résilience des contextes socio-politiques dans lesquelles elles se construisent et agissent. La thèse soulevée par ces chercheuses est qu'actuellement dans la gestion politique des catastrophes « naturelles », on assiste à une dépolitisation de celles-ci, car il n'est plus question de transformer le contexte social, économique, politique, qui fabrique les vulnérabilités mais de se focaliser sur le développement des *capacités à faire face* des individus. Comme le souligne Sandrine Revet, nous sommes alors bien éloignés de la

perspective radicale des années 70 des chercheurs en sciences humaines autour de la vulnérabilité.

Pour expliciter cette observation ces chercheuses en géographie ont décidé d'introduire une nouvelle notion, celle de la capabilité et l'appliquer au champ de la vulnérabilité, de la résilience et des *capacités à faire face*. Cette notion est tirée des travaux de l'économiste indien Amartya Sen en 1979 et a été reprise par la suite, par la philosophe Martha Nussbaum. Selon Sophie Rousseau « *en termes courants, la capabilité d'une personne traduit son aptitude à utiliser ses ressources (à travers ses caractéristiques personnelles et face aux contraintes sociales) pour accomplir les fonctionnements qu'elle souhaite réaliser* »<sup>11</sup>. Pour Sen, ces capabilités dépendent des capacités individuelles, des opportunités données par la société et également des potentialités de l'individu, c'est-à-dire des moyens dont il dispose (Sen 1979). Dans le domaine de la résilience aux catastrophes « naturelles », les capabilités prennent en compte les *capacités à faire face* des individus et les ressources permettant d'utiliser ces capacités ou de pallier à leur absence. Pour prendre l'exemple de Reghezza et Benitez lors de leur terrain en Haïti, la personne interviewé, E., possède des *capacités à faire face* au séisme (connaissance et mise en œuvre des comportements adaptés), il possède également la liberté de mettre en place certaines actions pour faire face à d'autres crises. Cependant, il ne peut pas mettre en place ces actions car il n'en a pas les moyens, vis à vis de sa situation économique et du contexte politique et socio-économique d'Haïti. E. a les *capacités à faire face* aux crises mais elles sont limitées par la faiblesse de ses *capabilités*. La situation inverse a également été observée, une personne ne disposant pas de *capacités à faire face* mais de *capabilités* liées à un capital social important, ainsi les capabilités viennent contrebalancer le manque de capacités.

Dans la gestion des risques et catastrophes « naturels », l'approche par les *capabilités* permettrait de ne plus se focaliser sur les capacités d'une personne mais de contextualiser la mise en œuvre de ses capacités, cela permet de reconnecter la résilience aux causes structurelles de la vulnérabilité. Pour qu'un individu puisse être résilient face à une perturbation, ses *capacités à faire face* doivent toujours être reliées à son contexte « capabilitaire » (voir *Figure 5*) Ce contexte « capabilitaire » prend en compte les ressources

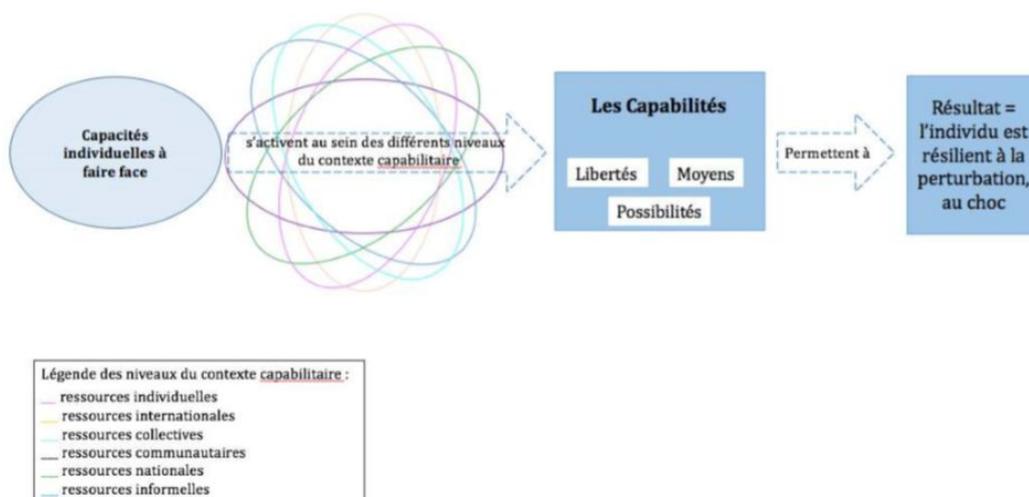
---

<sup>11</sup> Rousseau, Sophie 2007 « Vulnérabilité et résilience, analyse des entrées et sorties de la pauvreté : le cas de Manjakandriana à Madagascar » *Mondes en développement*, n°4: 25-44 ; cité par, Benitez, Fanny, Reghezza, Magali 2018 « Les *capabilités à faire face* ou comment repenser la résilience des individus » *VertigO*, hors-série 30, *Risques, territoires et résilience*.

individuelles, collectives, communautaires, nationales, internationales, formelles, informelles, etc., qui vont permettre à un individu de les utiliser pour activer ses propres *capacités à faire face*. Le contexte « capabilitaire » implique des choix individuels mais également des contraintes sociales qui vont limiter les individus, réduisant ainsi leur champ d'action.

Questionner les *capacités à faire face* en liant *capabilités* et résilience permet selon les auteurs de repolitiser la résilience : « la résilience n'est pas une propriété intrinsèque, naturelle, quasi biologique, pas plus qu'une faculté qu'on inculquerait aux individus. C'est une construction dynamique qui, comme la vulnérabilité, s'inscrit dans des contextes socio-territoriaux singuliers et mouvants. L'expression des capacités à faire face qui conduisent à l'état de résilience n'est pas automatique : elle suppose des choix individuels et collectifs, qui questionnent le rôle des inégalités de toute nature et des asymétries de pouvoir. » (Benitez, Reghezza 2018 : 12). L'approche par les *capacités à faire face* dans la gestion des catastrophes et risques « naturels » ne s'active qu'en étant associée aux *capabilités*, à travers le contexte « capabilitaire ». En effet, la résilience et les capacités à faire face, n'acquièrent du sens qu'au sein d'un contexte sociétal particulier.

Figure 5 : Les conditions d'activation d'une capacité.<sup>12</sup>



A travers cet aperçu nous avons pu constater que la géographie s'intéresse de très près à l'étude des risques et des catastrophes « naturels ». Le grand nombre de données produites par les chercheurs en font une discipline cruciale dans ce champ d'étude. Nous allons à

<sup>12</sup> Benitez, Fanny, Reghezza, Magali 2018 « Les *capabilités à faire face* ou comment repenser la résilience des individus » *Vertigo*, hors-série 30, *Risques, territoires et résilience*.

présent voir ce qu'il en est en histoire. Certes les historiens ce sont moins penché sur la question et les publications sont moins abondantes mais nous verrons que certaines questions cruciales telle que la responsabilité de l'homme, apparaissent dès le 18ème siècle.

## **1.2. Les catastrophes « naturelles » au travers de l'histoire**

L'étude des catastrophes et des catastrophes « naturelles » en histoire a eu un regain à la fin des années 1990. Selon l'historien Adriaan Verhuist, ces études sont le résultat de la convergence de trois tendances assez nouvelles en historiographie : le retour à l'événementiel, longtemps abandonné au profit de mouvements plus longs ; l'intérêt à l'environnement et à l'histoire écologique ; et, l'étude de la mentalité collective, en particulier de la perception de l'événement extraordinaire et l'analyse historique des réactions provoquées (Verhuist 1999). Nous tâcherons dans un premier temps de définir la notion de catastrophe, et son sens, en histoire, dans un deuxième temps, nous procéderons à une historiographie des études autour de la catastrophe naturelle et enfin, dans un troisième temps, nous verrons quelques perspectives historiques autour des vulnérabilités environnementales.

### **1.2.1. Définitions de la notion de catastrophe par les historiens**

L'historien de l'environnement Grégory Quenet dont les recherches portent sur les catastrophes « naturelles » et en particulier les séismes, s'est attaché à définir la notion de catastrophe en histoire, il distingue plusieurs sens (Quenet 2000). Le sens moderne correspond à un « désastre brusque et effroyable » (Quenet 2000 : 16), c'est une définition qui met en avant les effets et conséquences de l'événement. Cependant, dans la première apparition de ce terme en français, dans le livre *Pantagruel* de Rabelais, il a un sens théâtral de dénouement. Pour parler de maladies ou d'événements, il est employé comme une métaphore du sens théâtral. Sa connotation pessimiste n'apparaît qu'à la fin du 17ème siècle, en rapport avec les dénouements terribles des tragédies. Cette définition de la catastrophe démontre qu'elle relève plus des représentations que de la réalité, c'est une construction. En se penchant sur l'étymologie du terme, on remarque que la catastrophe possède une certaine ambiguïté : en décomposant le terme grec *katastrophê* (bouleversement, fin dénouement), en *strophê* (action de tourner, volte évolution) et *kata* (vers le bas) exprimant l'idée de l'achèvement d'une action, la catastrophe exprime à la fois une fin et un renouveau.

Afin d'approfondir son questionnement sur la notion de catastrophe, l'historien retient quatre définitions de celle-ci : « la catastrophe est un événement néfaste ou désastreux, social et culturel, fédérateur et extraordinaire » (Quenet 2000 : 17). En ce qui concerne la dimension néfaste ou désastreuse de la catastrophe, elle n'est pas si évidente car cela va dépendre de l'époque dans laquelle elle a lieu. Les effets de la catastrophe et les moyens pour les arranger, font partie d'un système technico-économique et d'un certain seuil de tolérance. En dehors de sa réalité matérielle, la catastrophe est un événement social et culturel, dans le sens où la façon dont elle est perçue peut différer. Par exemple, un essai nucléaire dans le désert n'est pas forcément perçu comme une catastrophe, alors qu'une éclipse peut déclencher une panique générale. Ainsi, la catastrophe est ce qui va menacer l'ordre du monde. La catastrophe est fédératrice, car les individus, les groupes, les communautés, etc, qu'elle touche doivent nécessairement y faire face en se redéfinissant et s'affirmant afin d'échapper à la destruction que porte la catastrophe. Enfin, elle est en général un événement extraordinaire de par son hasard, sa soudaineté et son ampleur. C'est ce qui la différencie des désastres, plus récurrents.

### **1.2.2. Historiographie des études sur la catastrophe « naturelle »**

Afin de comprendre comment les historiens ont abordé, et abordent la catastrophe comme objet d'étude, il est nécessaire de retracer l'histoire de ce processus. Même si les catastrophes ont depuis longtemps fasciné les historiens, elles ne sont devenues un sujet d'étude important que dans les années 1960 jusqu'à la fin des années 1970. On peut distinguer deux approches dominantes à cette époque. La première approche place la catastrophe comme une structure des sociétés humaines, l'objectif est de montrer comment un événement naturel pèse sur les sociétés humaines et leurs structures. La seconde, met la catastrophe comme un révélateur des mentalités, c'est-à-dire qu'elle va révéler les structures cachées, telles que la peur ou les représentations de la mort. La catastrophe est alors étudiée comme un fait total, passant par tous les différents domaines historiques. Dans les années 1980 les grands paradigmes de l'étude des catastrophes vont être remis en question et de nombreuses critiques épistémologiques affluent. De plus, l'auteur souligne que « l'extension trop grande des territoires de l'historien manque de rigueur méthodologique et nécessite la maîtrise, rarement acquise, d'autres disciplines (sismologie, climatologie, etc.). » (Quenet 2000 : 5). La catastrophe étudiée comme fait total a été substituée par plusieurs champs mal coordonnés entre-eux. On trouve notamment d'un côté l'histoire environnementale, annoncée par les

travaux des géographes depuis les années 1960, qui s'occupe de la reconstitution des faits afin de réaliser des chronologies et des cartographies précises. D'un autre côté, l'histoire des représentations est dispersée au gré des époques et aires géographiques, sans méthodologie pour l'homogénéiser. La catastrophe est alors intégrée dans l'histoire de la mort, l'histoire du sentiment de nature, la géographie, etc. Le constat posé par Grégory Quenet est que les catastrophes ont rarement été un objet d'étude complet pour l'histoire. On assiste cependant à un regain d'intérêts pour celles-ci dans les années 1990, avec la multiplication de publications et de colloques autour du sujet. L'objectif pour les historiens est alors de réintroduire l'événement dans le discours historique, de s'interroger sur la nature et l'environnement ou encore de s'intéresser à des types de sources spécifiques. C'est ce à quoi s'est attaché Grégory Quenet en s'intéressant à la gestion des séismes et des risques qui leurs sont liés, en France au 17<sup>ème</sup> siècle (Quenet 2010).

### **1.2.3. Perspectives historiques autour des vulnérabilités environnementales**

La distinction entre catastrophe humaine et catastrophe « naturelle » en histoire apparaît dès le 18<sup>ème</sup> siècle avec le tremblement de terre de Lisbonne en 1755 (Quenet 2017). En effet, à travers leurs lettres, Voltaire et Rousseau se questionnent sur la responsabilité humaine. Voltaire dit qu'il est nécessaire de séparer le mal humain du mal physique, où l'homme n'a à priori pas de responsabilité. Rousseau quant à lui, réfute les arguments attribuant la responsabilité de la catastrophe à Dieu. Pour lui, les catastrophes ont des origines partiellement humaines : une catastrophe n'existe que par son effet sur les hommes, ceux-ci ont alors une certaine responsabilité. Cet argument est rejeté par Voltaire qui affirme que se questionner sur la responsabilité des hommes revient à nier la souffrance des victimes. Cette question autour de la responsabilité est centrale et revient régulièrement lors d'une catastrophe. Rousseau vient de mettre en lumière « la façon dont les sociétés humaines créent leur propre vulnérabilité » (Mathis, Frioux, Dagenais 2016 : 1). Il faut préciser que le séisme de Lisbonne est d'une importance majeure dans l'histoire des catastrophes car c'est la première catastrophe mondiale ressentie et identifiée par les hommes. Il va participer à la création d'une sorte d'unification de l'espace européen d'où va émerger une scène intellectuelle. Les membres de cette scène intellectuelle vont contribuer aux interrogations autour de la responsabilité de l'homme face aux catastrophes.

Les travaux des historiens autour de la vulnérabilité sont plus rares comparés à ceux de la géographie ou encore la sociologie. C'est pour cela que les historiens Mathis, Frioux, Dagenais et Walter (2016) se sont occupé à retracer l'histoire environnementales francophone afin d'apporter à la notion de vulnérabilité une profondeur historique. L'analyse historique de la notion doit permettre de saisir les représentations du monde des différentes époques passées, cela afin d'apporter une meilleure compréhension de la relation entre les aléas et la façon dont est établie la gestion de la catastrophe. Ils définissent la vulnérabilité comme « la susceptibilité pour une société d'être endommagée par un changement, brutal ou non, de son environnement » (Mathis *et al.* 2016 : 1), ce changement peut prendre de multiples formes d'origines naturelles ou anthropiques, et s'opérer sur des temporalités plus ou moins longues. La disposition d'une société, que ce soit dans son organisation ou sa gestion de l'environnement, à encaisser un changement, est en général calculée en termes de risques. Le risque est considéré comme étant la rencontre entre un aléa et les vulnérabilités des sociétés humaines et il n'aurait alors qu'une dimension négative. Cependant, au travers des études historiques, les historiens relèvent une « double dimension négative *et* positive du risque », perdue aujourd'hui (Mathis *et al.* 2016 : 4). En effet, le risque a conduit à porter des dynamiques sociétales et créatrices fortes, il n'est donc pas possible de le réduire uniquement à son aspect négatif. La compréhension actuelle du risque serait selon ces historiens, propre à une vision scientiste, techniciste et individualiste, de notre époque. Il est donc nécessaire pour les chercheurs de retrouver les visions du risque et de la catastrophes de l'époque.

Afin d'illustrer cela, l'historien Giacomo Parrinello, dans le cadre de son étude comparative sur les tremblements de terre à Messine en 1908, propose de concevoir la catastrophe comme une « fenêtre d'opportunité » (Parrinello 2016) où la catastrophe est perçue à la fois comme une destruction mais aussi comme créatrice de possibilités nouvelles. Pour que ces possibilités aient lieu et permettent de limiter la vulnérabilité et créer de la résilience il faut cependant porter son attention sur certaines composantes, faisant l'objet de négociation politique et d'enjeux de pouvoir. Ce sont : la compréhension de la catastrophe, car les mesures de préventions varient selon si on privilégie les dimensions naturelles ou sociales ; les mesures d'urgence, qui induisent des impacts à long terme ; et, la mémoire de l'événement. La prise en compte de ces composantes permet une meilleure compréhension de certaines actions, comme la construction soudaine à une époque, dans des zones à risque. Les travaux de Antonella Tufano (2016) sur les éruptions du Vésuve au 17ème et 18ème siècle,

montrent que l'acceptation du risque se fait par un double discours. Le premier est celui de la Providence, où la régularité des éruptions n'en font plus des événements imprévisibles mais des risques qu'elle contrôle. Le second discours, présente une dimension positive de la catastrophe, celle d'une possible résilience. En effet, les coulées de lave permettent de fertiliser les sols, ce qui parmi les dangers liées à l'éruption, laisse aussi la place aux bienfaits de la Nature. Les études historiques des risques et des catastrophes « naturels » ont pour rôle d'élaborer une mémoire du risque, essentielle dans la compréhension des vulnérabilités, notamment contemporaines. Selon Giacomo Parrinello, si la mémoire de la catastrophe s'efface, c'est la perte d'un moyen de rendre une société humaine plus résiliente. Quant à la mémoire du risque, elle apparaît également comme centrale, notamment dans la diminution de la vulnérabilité chez les sociétés touchées par les inondations. L'oubli de ces risques conduit les populations à construire en zone inondables ce qui augmente leur vulnérabilité. L'objectif de l'histoire est de mettre en lumière « le tissu social et mémoriel né de la catastrophe » (Mathis *et al.* 2016 : 6) afin de remettre en question l'approche par le haut des politiques publiques dans ce domaine. Selon ces chercheurs les approches ne mobilisent pas efficacement les populations impactées et ne parviennent pas à limiter les risques et à atténuer la vulnérabilité des communautés.

Enfin, après avoir vu de quelle manière les historiens s'interrogent sur la question des risques et des catastrophes « naturels », nous allons voir ce qu'il en est du côté de la sociologie, discipline qui s'est beaucoup intéressée aux risques.

### **1.3. La sociologie des risques**

La sociologie s'est surtout penchée sur l'étude des risques liés aux sociétés modernes. L'étude de la catastrophe en elle-même et en particulier de la catastrophe « naturelle » a beaucoup moins été abordée. Nous rappellerons dans un premier temps les travaux de Beck autour des « risques modernes » (Beck 1986), et dans un second temps nous verrons comment la sociologie étudie la vulnérabilité et les catastrophes.

#### **1.3.1. Les « risques modernes »**

Pour les sociologues des risques, un des fondements et une des dynamiques principales des sociétés industrielles dans leur développement consiste à fabriquer des systèmes d'assurance vis-à-vis des risques : « les sociétés industrielles sont depuis longtemps

des sociétés du risque c'est-à-dire des sociétés où les collectifs productifs s'organisent autour de la gestion du risque » (Mormont 2009 : 2). Le risque est donc au centre de la réalité sociale mais les sociétés industrielle ont créé un système assurantiel leur permettant de le prendre en charge, il est alors constitutif des rapports sociaux de la société industrielle. Mais en 1986 Ulrich Beck fait émerger la théorie qu'il y a une apparition de nouvelles menaces, les « risques modernes », ne pouvant être prises en charge par ces systèmes assurantiels (Beck 1986). Les risques environnementaux en font partie pour deux raisons. La première est qu'ils échappent aux mesures, en effet, ils concernent des échelles d'espace et de temps où le calcul des dommages et celui des probabilités ne sont pas réalisables. Ce qui pose un problème car ces deux données sont à la base du système d'assurance moderne qui contient le risque, les collectifs de négociation et de gestion du risque ne peuvent donc pas se constituer. Pour Beck, la société industrielle crée de nouvelles menaces importantes, dont les conséquences ne sont pas calculables. Elle se retrouve dans l'impossibilité de créer des systèmes assurantiels maintenant la cohésion des collectifs et les dynamiques de création des services et d'innovation, qui sont les moteurs du développement (Mormont 2009). La seconde raison est que ces menaces ne résultent en réalité pas des aléas naturels mais de la dynamique de la société industrielle en elle-même. Selon Beck c'est la logique de la rationalité scientifique et technique des sociétés modernes qui est à la base de la création des nouveaux risques, car elle empêche de voir les autres effets que ceux poursuivis immédiatement par les techniques. Le dilemme est que ces nouveaux risques ne sont perçus qu'à travers les outils qui ont participé à leur création. Un grand nombre de risques environnementaux « sont donc des risques qui ne trouvent pas d'interlocuteurs pour entrer dans la négociation et la gestion puisqu'il y a des doutes sur les outils cognitifs permettant de dire leur réalité, leur ampleur et *in fine* qui est concerné et en quoi. » (Mormont 2009 : 3-4).

### **1.3.2. Sociologie des catastrophes et paradigme de vulnérabilité**

#### *Sociologie des catastrophes*

Une sociologie des catastrophe émerge dans les années 1970, à partir du constat que les approches scientifiques et techniques seules, ne sont pas efficaces face aux catastrophes. Cette sous-discipline se développe conjointement à la géographie, elle porte son attention sur les fondements sociaux des catastrophes qui apparaissent alors comme les reflets de l'organisation et du niveau de développement d'une société. Les deux disciplines arrivent

également aux mêmes observations de terrain : l'arrivée d'un désastre dépend des interactions entre le système social et l'environnement mais en particulier de la réponse des individus face à la catastrophe, de leur *capacité d'adaptation* ou encore, de leur *capacité à faire face*. Ces capacités vont dépendre de certaines caractéristiques sociales telles que le niveau de développement (Becerra 2012). Les véritables avancées de la sociologie des catastrophes vont avoir lieu pendant la Décennie internationale pour la Réduction des Catastrophes Naturelles avec l'émergence du modèle PAR de Blaikie *et al.* (voir partie 1.1.1 et *Figure 1*). Ce modèle est basé sur l'équation vue précédemment :  $\text{Risque} = \text{aléa} \times \text{vulnérabilité}$ . Les causes profondes de vulnérabilités sont distinguées : l'accès limité aux pouvoirs, aux ressources, les idéologies) et les pressions dynamiques (marché, institutions, formation, etc.) qui participent à influencer les vulnérabilités dites « initiales » et les conditions d'insécurité environnementales, économiques ou sociopolitiques. La sociologie voit la catastrophe comme une normalité et va donc étudier la vulnérabilité comme un attribut normal des sociétés.

### *La vulnérabilité en sociologie*

La sociologue Sylvie Becerra s'est penchée sur l'étude de la vulnérabilité (sociale) en sociologie. Ce paradigme permet de prendre en compte les relations entre les sociétés et leur environnement, il implique de s'interroger sur les capacités de résilience d'une société mais aussi, sur des situations plus ordinaires pouvant influencer la gestion des risques. Cette idée de vulnérabilité sociale n'est pas nouvelle dans la discipline, on la retrouve dans les domaines de recherche sur les politiques sociales, le chômage, la santé, etc. Cette notion porte plusieurs messages, que ce soit l'exclusion, la marginalisation, l'insécurité ou l'inégalité, c'est ce qui la rend globale. Elle peut en effet être utilisée par les sociologues dans différents champs d'étude. Selon Juan, la vulnérabilité n'a pas besoin d'une approche théorique ou d'une école de pensée spécifique car elle désigne un champ de problèmes sociaux qui peuvent être analysés avec les concepts habituels de la sociologie (Juan 2008).

### *Objectifs de l'analyse sociologique de la vulnérabilité*

L'intérêt d'une analyse sociologique de la vulnérabilité n'est pas de la réduire mais plutôt de vivre avec elle, tant que remise en cause radicale des modèles de développement ne s'est pas opérée (Becerra 2012). Cette préparation face à la catastrophe a déjà été reprise par les politiques publiques, cependant préparer des personnes aux risques peut être quelque chose de complexe : les risques sont très divers et les politiques diffèrent selon le type de

risque, les ressources disponibles ; s'imaginer faire face à une catastrophe est assez complexe, tout comme modifier son comportement et ses activités quotidiennes. De plus, certains risques sont plus longs et diffus et peuvent passer inaperçus (contamination de l'environnement par les pesticides, etc.). Pour appuyer les politiques publiques l'objectif de la sociologie ne serait pas d'étudier la catastrophe comme révélant les vulnérabilités sociales mais de considérer les vulnérabilités ordinaires comme pouvant amener à une catastrophe. Un autre enjeu des recherches en sociologie serait d'étudier les dommages immatériels qui font les désastres tels que la perte de sens, de valeur, de cohésion sociale (Becerra 2012).

### *Méthodologie*

Pour ce qui concerne la méthodologie employée pour mesurer la vulnérabilité, mesure qui comme nous l'avons vu précédemment est loin d'être exacte, les sociologues privilégient les entretiens classiques, les focus group, ou les recherches documentaires. Cependant, l'analyse spatiale et la cartographie offrent de nouvelles possibilités concernant l'estimation des dommages structureaux et environnementaux et permettent de communiquer et sensibiliser. On assiste également à un plus grand intérêt pour les méthodes participatives afin d'évaluer les aspects immatériels de la vulnérabilité. Pour Sylvie Becerra, les chercheurs ont encore du mal à aller vers un dialogue interdisciplinaire, qui est pourtant efficace dans la recherche. La prochaine étape serait de proposer une méthodologie interdisciplinaire.

Les recherches autour les risques et catastrophes en sociologie étant très liées à celles des autres disciplines en sciences sociales et notamment à l'anthropologie, nous reviendrons sur les *Disaster Studies* dans la seconde partie de ce travail. Avant cela, nous verrons comment les catastrophes « naturelles » et ses risques sont gérés sur la scène internationale.

#### **1.4. Le monde international des risques et catastrophes « naturels »**

Après avoir fait un état de l'art de l'étude autour des risques et catastrophes « naturels » en géographie, histoire et sociologie, il est nécessaire de comprendre comment cela est pensé et appliqué au niveau du politique, dans l'espace international de la gestion des risques et des catastrophes dits « naturels ». Cela afin de démontrer que cet espace est hétérogène et présente des visions très diverses de la gestion des risques et des catastrophes « naturels », visions qui, comme nous allons le voir, amènent les acteurs de ce « monde » à produire différents discours afin de légitimer leurs interventions (Revet, 2009).

#### 1.4.1. Historique des organisations internationales de la gestion des risques et catastrophes « naturels »

Dès les années 1970, la scène internationale s'est emparée de la question des risques et des catastrophes dits « naturels ». Le phénomène s'est intensifié dans les années 1980 puis dans les années 1990 avec la « Décennie internationale de prévention des catastrophes naturelles » (DIPCN). Nous assistons alors à une dynamique d'internationalisation et d'institutionnalisation des risques et catastrophes « naturels » qui va donner naissance à un véritable « monde international » (Revet 2007, 2008, 2018). Pour présenter cela je m'appuierai principalement sur les travaux de Sandrine Revet, anthropologue spécialisée en politique des catastrophes et des risques et directrice de recherches à Sciences Po (CERI).

Les premières traces d'aide internationales face à une catastrophe « naturelle » sont assez anciennes et remontent, comme nous l'avons vu plus tôt (partie 1.2.3), au séisme de Lisbonne en 1755, où les principaux partenaires commerciaux, Hambourg et l'Angleterre, envoyèrent vivres, outils, matériaux et argent au Portugal (Poirier 2006). Mais c'est au 20ème siècle que les premières bases d'internationalisation des actions vont être posées, avec le traité de 1927 de la Société des Nations (SDN). Les 19 pays à signer ce traité s'engagent à mettre en place une union internationale des secours, qui prendra rapidement fin en 1932 avec l'arrivée de la seconde guerre mondiale. Pour qu'un nouveau mouvement se mette en place, il faudra attendre les années 1970 avec le cyclone et le raz-de-marée au Bangladesh. Les Nations Unies mettent en place en 1971, l'*United Nations Disaster Relief Organization* (UNDRO), c'est la première étape de l'institutionnalisation de la gestion des risques et catastrophes « naturels ». Cette organisation a été créée pour coordonner les activités de secours au niveau mondial des grandes agences onusiennes. Au final l'UNDRO ne fut chargé que de coordonner les secours de certains organismes des Nations Unies, à cause de la peur de perte de souveraineté de certains états et de certaines agences onusiennes comme l'UNICEF<sup>13</sup>, qui possédait un mandat d'intervention dans les secours. Un ancien responsable de l'organisation va jusqu'à déclarer que l'on va créer quelque chose avec un but précis pour ensuite lui retirer les moyens de le mettre en place (Revet 2009). L'organisation va évoluer et se développer au fil des années en gagnant plus de postes et de financements. En 1992, l'UNDRO devient alors la *Direction of Humanitarian Affairs* (DHA). Pendant cette même année l'organisme va être pointé du doigt par différents acteurs d'organisations internationales et états, à cause de certaines actions dites

---

<sup>13</sup> *United Nations Children's Fund* (Fonds des Nations Unies pour l'enfance).

« humanitaires », notamment l'invasion du Koweït, la guerre du Golfe de 1990/1991 et les réfugiés allant en Jordanie. Ils accusent l'agence de mener des opérations qui n'ont plus de lien avec son mandat de départ, c'est à dire la gestion des risques et catastrophes « naturels ». En réponse à cela, est créée une Direction aux affaires humanitaires dont le mandat est élargi aux autres situations d'urgence. C'est un sous-secrétaire aux affaires humanitaires, l'*Emergency Relief Coordinator*, basé à New York, qui va s'occuper de la coordination onusienne, tandis que la DHA va être installée à Genève dans les anciens locaux de l'UNDRO. Elle dispose alors de plus de possibilités au niveau administratif et opérationnel, un fond spécial va être créé, le *Central Emergency Revolving Fund* (CERF), ainsi que des dispositifs de financement d'urgence : *Consolidating Appeal Process* (CAP) et l'*Inter-Agency Standing Committee* (IASC). C'est un important<sup>14</sup> organisme privé, incluant agences onusiennes et acteurs des secours, responsable de l'élaboration de normes comptables internationales. La DHA évolue en 1998 et devient l' (OCHA), son mandat est prolongé à la gestion des actions humanitaire de secours ainsi qu'au développement de politiques et au plaidoyer humanitaire (Revet, 2009 : 8).

En parallèle à ce processus d'institutionnalisation de la gestion des risques et des catastrophes « naturels » on assiste à un processus d'internationalisation de la prévention. En effet, certaines agences des Nations Unies ont la capacité de mettre en place des programmes de prévention, cela dès les années 1960. L'UNESCO<sup>15</sup> va aider à créer l'*International Seismological Center* à Edimbourg ; L'*United Nations Development Programme* (UNDP) et la FAO<sup>16</sup> élaborent un système pour surveiller les sécheresses, famines ; la *World Meteorological Organization* (WMO) et l'*International Telecommunication Union* (ITU) se réunissent dans la prévision des tempêtes et les communications intercontinentales (Revet 2009). Mais c'est la création de la « Décennie internationale de prévention des catastrophes naturelles » (DIPCN) qui marque les années 1990. Cette Décennie est mise en place à l'initiative du géophysicien Franck Press<sup>17</sup> qui avec 25 experts internationaux, vont rédiger le rapport à l'origine du projet. Ce rapport est également à l'origine de la déclaration de Tokyo, qui va souligner l'importance des sciences et de la technologie dans la réduction des

---

<sup>14</sup> 1800 postes et un budget de 213 millions de dollars en 2008 ; voir Revet, Sandrine 2009 "Les organisations internationales et la gestion des risques et des 'catastrophes naturelles'" *Etudes du CERI* : 1-30.

<sup>15</sup> *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization* (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).

<sup>16</sup> *Food and Agriculture Organization of the United Nations* (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, OAA).

<sup>17</sup> Président américain de la *National Academy of Sciences*.

dommages liés aux catastrophes, ainsi que la nécessité d'éduquer les populations, comme on peut le voir à travers cet extrait du rapport de l'IDNDR<sup>18</sup> :

« *The main part of the text of the Tokyo Declaration 1989 is as follows :*

- *The people of the world, as well as their governments, to work toward greater security against natural disaster.*
- *The governments of all countries to participate actively in the Decade by educating and training their citizens to increase awareness, by enhancing social preparedness, by integrating disaster-consciousness into their development programmes, and by making available the power of science and technology to reduce disaster loss.*
- *The United Nations, scientific and technological institutions, non- governmental organizations, and the private sector to support international and regional cooperation on disaster-related activities and to contribute to the transfer of disaster-reduction technology, particularly in disaster-prone developing countries.* » (IDNDR 1989 : 1).

Cette perspective n'est pas celle défendue par les chercheurs des différentes sciences humaines et sociales de l'approche radicale se développant à l'époque. Elle se rapproche plus d'une prévention « par le haut » et légitime le pouvoir de la science et de la technologie. Cependant la « déclaration de Yokohama » de 1994 va reprendre certains thèmes des chercheurs en sciences sociales : le besoin de prendre en compte la complexité des terrains, le fait que la technologie ne peut pas être la seule base des systèmes de prévention, l'importance d'impliquer les populations locales dans les politiques de réduction des risques, etc. (Revet 2011 : 13). Sandrine Revet précise que malgré l'implantation de la vulnérabilité dans la sphère internationale, le terme de vulnérabilité va, peu à peu, être vidé de son sens radical par les organisations internationales et les organisations non gouvernementales (Revet 2011). En effet, l'auteur souligne la place importante qu'occupent les scientifiques, surtout de la terre, dans la mise en place de ce projet. De part le rôle de ces scientifiques, la question de la prévention des risques et des catastrophes « naturels » est vite adoptée car elle apparaît comme « a-politique », tout comme les sciences et techniques, ce qui permet de faire consensus auprès des acteurs. Même si des recherches ont démontré que la question du politique fait partie de la gestion des risques et catastrophes « naturels » (Olson, Podesta, Nigg 1989). La DIPCN est directement influencée par cette pensée. Les objectifs proposés sont centrés sur la science et la technique de la prévention. Durant cette décennie, les sciences

---

<sup>18</sup> *International Decade for Natural Disaster Reduction*

sociales vont également se pencher sur la question des risques et des catastrophes « naturels » et leur influence va grandir, principalement avec le réseau interdisciplinaire de chercheurs en sciences sociales la *Red de estudios sociales en Prevención de Desastres en América Latina*, fondée en 1992. Défendant l'approche dite « radicale » des risques et catastrophes « naturels » en introduisant les facteurs sociaux, économiques, etc., propres à la vulnérabilité.

À la fin de la DIPCN, les acteurs de celle-ci réussissent à monter un projet durable concernant la stratégie internationale de réduction des risques et catastrophes « naturels », l'*International Strategy for Disaster Reduction (ISDR)* en 2001. Cette plate-forme a pour fonction de promouvoir les opérations de gestions des risques et catastrophes « naturels » au sein des différentes agences onusiennes. Le tsunami de 2004 en Asie du Sud-Est et la conférence de Kobé organisée par l'ISDR vont propulser la question des risques et catastrophes « naturels » sur le devant de la scène internationale. Cependant des évaluations réalisées exposent que les projets financés par la Banque mondiale, entre autre, favorisent plus la reconstruction à court terme et ne s'attaquent pas aux « causes profondes » des catastrophes, ils ne réduisent pas la vulnérabilité des sociétés impactées : « *la Banque mondiale privilégiant les prêts d'urgence aux pays touchés par des catastrophes, en favorisant des projets courts qui ne mettent pas l'accent sur la réduction de la « vulnérabilité » à long terme.* » (Revet 2009 : 12). La Banque mondiale va alors s'associer à l'ISDR pour créer le *Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (GFDRR)*, qui va lui permettre de donner à l'ISDR 5 millions de dollars (soit 3 fois son budget en 2001). De plus, on assiste à la création d'un nouveau cadre d'action, le *Hyogo Framework for Action (HFA)*. L'ISDR apparaît alors comme le système de partenariat entre les ONG, ONG intergouvernementales, gouvernements, institutions financières internationales, acteurs scientifiques et techniques et le secteur privé. Il va s'occuper de coordonner le HFA. Cependant, il est important de souligner la peur qu'inspire l'ISDR aux autres agences onusiennes. Les organisations disposant de mandats en lien avec la question des risques et des catastrophes « naturels », comme l'OCHA (*Office for the Coordination of Humanitarian Affairs*) ou l'UNDP (*United Nations Development Programme*)<sup>19</sup>, ont peur de se voir retirer certains de leurs « pouvoirs ». Aujourd'hui, l'ISDR réussi à se maintenir par des jeux d'alliance en se faisant partenaires de

---

<sup>19</sup> L'OCHA s'occupe d'opérations de secours, quant à l'UNDP il met en place des projets de développement autour de la question de la prévention.

ces organisations, cependant son pouvoir reste relativement faible avec un budget de 25 millions de dollars par an.

Les Nations Unies ne sont pas les seules à jouer un rôle dans l'internationalisation de la gestion des secours face aux catastrophes « naturelles » et la réduction des risques, on retrouve aussi l'Union Européenne et l'OTAN<sup>20</sup>. Concernant l'Union Européenne, elle dispose de la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (ECHO<sup>21</sup>), créée en 1992 et qui a pour fonction de financer les organisations en partenariat. C'est l'un des principaux donateurs de fonds, notamment pour l'ISDR. De plus, elle crée en 1996 le programme DIPECHO<sup>22</sup>, autour de la préparation aux catastrophes et la mise en place de systèmes d'alertes et de réponses rapides. D'autres mécanismes existent pour les situations d'urgence : le *Community Civil Protection Mechanism* (CCPM), 2001 et, l'*Emergency and crisis Coordination Arrangements* (EUCCA). Quant à l'OTAN, il contribue depuis les années 1950 à des opérations de secours post catastrophes. En 1992 son secteur d'intervention est agrandi au « maintien de la paix » et à la gestion des crises internationales. En 1998, avec la création de l'*Euro-Atlantic Disaster Response Coordination Center* (EADRCC), sa présence avec les secours humanitaires en cas de catastrophes est plus organisée. Avec les attentats du 11 septembre 2001 et la notion de « sécurité globale » qui en suit, l'OTAN va avoir une plus grande importance dans les situations d'urgences civiles. Ses actions vont changer avec les interventions post catastrophes de 2005 (l'ouragan Katrina aux USA et le tremblement de terre au Pakistan) car en plus des opérations « classiques » de l'EADRCC, sont mises en place des interventions de la *Nato Response Force* (NRF), à composante militaire. L'organisation semble se recentrer sur la « gestion du risque », comme on peut le constater avec les opérations de « prévention » des risques menées en Ukraine ainsi qu'en Asie centrale.

#### **1.4.2. Les différents discours de légitimation des interventions**

Comme le propose Sandrine Revet (2018 : 82), il faut à présent se pencher sur la façon dont les organisations internationales et ses acteurs, produisent différents discours afin de légitimer leurs interventions. On verra que de tels discours, laissent transparaître les tensions

---

<sup>20</sup> Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

<sup>21</sup> Anciennement nommé Office Humanitaire de la Communauté Européenne.

<sup>22</sup> Disaster Preparedness ECHO.

qui traversent cette gouvernance globale de la gestion des risques et des catastrophes « naturels », mise en avant par les acteurs.

### *Légitimation par l'impératif moral*

Le récit le plus courant et par lequel les organisations internationales vont appuyer leurs pratiques est celui de l'augmentation du nombre de catastrophes depuis les trente dernières années et le nombre de victimes qu'elles entraînent (Revet 2018). Il met en avant le caractère dramatique et l'urgence de la situation. Comme nous pouvons le voir dans le rapport « Poverty and Death : Disaster mortality 1996-2015 » publié par l'ISDR en 2016, « *The high death tolls from earthquakes, including tsunamis, over the last 20 years underlines the need to promote the mainstreaming of disaster risk assessments into land-use policy development and implementation, including urban planning, building codes and investing in earthquake-resistant infrastructure, notably housing, schools, health facilities and work places.* » (ISDR 2016 : 1).

Figure 6 : article paru dans le monde en janvier 2019.<sup>23</sup>



<sup>23</sup> **Barroux**, Rémy 2019 « Soixante millions de personnes ont été affectées par les catastrophes naturelles en 2018 » *Le Monde*.

Ce récit va être véhiculé par les acteurs internationaux, les scientifiques ou « experts », participant à sa production. C'est le caractère dramatique de la situation qui est mis au premier plan, à travers le nombre de victimes et de destructions matérielles. Leur participation à la gestion des risques et catastrophes « naturels » apparaît alors comme une nécessité, une évidence. C'est également cette image de la nature destructrice qui est véhiculée dans les médias, comme le montrent la multitude d'articles mettant en avant les victimes des catastrophes « naturelles ». A l'exemple de cet article du journal *Le Monde* (voir *Figure 6*) qui fait le constat de l'important nombre de victimes impactées par les catastrophes « naturelles » pendant l'année 2018, en s'appuyant sur le bilan du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR) et du Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED).

### *Légitimation par les chiffres*

Pour accompagner ce discours il est nécessaire pour les organisations internationales de s'appuyer sur des chiffres. La principale base de données internationale est EM-DAT<sup>24</sup> a été fondée en 1983 par le Centre de Recherche sur l'Épidémiologie des Désastres (CRED), de l'université catholique de Louvain. Elle a été financée par l'OFDA<sup>25</sup> et USAID<sup>26</sup> ainsi que la *World Health Organization* WHO<sup>27</sup>, l'IFRC<sup>28</sup> ou encore l'ISDR de l'ONU. Ce sont donc ces organisations qui vont participer indirectement à la production de ces chiffres (Revet, 2015 : 16). Concernant les sources auxquelles le centre se réfère, elles proviennent pour la plupart des agences des Nations Unies, de gouvernements, de l'OFDA, de l'IFRC mais aussi d'ONG, de compagnies d'assurances, d'instituts de recherches ou encore d'agences de presse. Le CRED va justifier ses financements en mettant en avant la « qualité des sources » et les « enjeux politiques » (Guha-Sapir, Hoyois, Below 2014) qui peuvent entacher les chiffres, sous-entendant alors que ceux produits par l'ONU ne le sont pas. En finançant la création des chiffres produits par le CRED, les organisations internationales, répondent alors à leur besoin de légitimer leurs propres interventions. Mais au-delà de ce discours de légitimation par les

---

<sup>24</sup> *Emergency Events Database*.

<sup>25</sup> *Office of Foreign Disaster Assistance* (Bureau d'assistance aux catastrophes à l'étranger).

<sup>26</sup> *United States Agency for International Development* (Agence des Etats-Unis pour le Développement International).

<sup>27</sup> *World Health Organization* (Organisation Mondiale de la Santé, OMS).

<sup>28</sup> *International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies* (Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge).

chiffres, cette base de données EM-DAT va produire une certaine représentation de la catastrophe à travers ce processus d'internationalisation, en privilégiant le global au local.

Certains acteurs refusent de ne voir que les catastrophes majeures. C'est le cas des chercheurs de la Red, qui ont mis en place en 1993 leur propre base de données : *Desinventar*. Elle est présentée comme une alternative à celle utilisée par les organisations internationales. C'est une approche locale, qui prend en compte tous les types de catastrophes (et pas uniquement les majeures), avec une méthode qui diffère de celle employée par le CRED. Les sources proviennent d'archives de journaux, de sources médiatiques, des bases de données nationales des Protections civiles (alimentées par les polices, pompiers, la Croix-Rouge, etc.). Le récit produit par *Desinventar* diverge de ceux des grandes instances internationales, de par son échelle et sa méthodologie, il permet de soulever les questions de la vulnérabilité des sociétés. Ils cherchent à mettre en avant les petites catastrophes, les « invisibles » qui, cumulées, peuvent porter plus de ravages que les catastrophes majeures. Cela afin de transformer la représentation et la compréhension de la catastrophe. Depuis 2015<sup>29</sup>, la méthode promue par La Red à travers *Desinventar* a été reprise par l'UNISDR. Elle est également utilisée dans plusieurs pays sous le nom de *Desinventar Sendai*. Cela s'explique en grande partie par l'influence des membres de la Red travaillant à présent au sein de l'UNISDR (Revet 2015)

#### *Légitimation par l'incapacité des Etats à faire face*

Comme le note Sandrine Revet, le deuxième discours de légitimation qui apparaît dans ce monde international de la gestion des risques et catastrophes « naturels » est celui de l'incapacité des Etats à faire face aux catastrophes. On assiste en effet à une rupture entre les textes des conventions internationales qui mettent en avant la souveraineté des états dans le sens où l'aide n'est envoyée qu'à leur demande, et la littérature produite par les organisations internationales mettant en avant l'incapacité des gouvernements à faire face aux « crises » qualifiées de « complexes », selon la grammaire utilisée par les organisations internationales. Le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères Bernard Kouchner a par exemple participé au fondement de cette légitimation en faisant voter des résolutions liées au « droit d'ingérence », à la fin des années 1980, afin de favoriser l'aide aux victimes. Ce « droit d'ingérence » a toutefois été critiqué, à l'instar du diplomate et militant Stéphane Hessel, spécialisé dans les

---

<sup>29</sup> Selon le site internet de l'UNDRR concernant *Desinventar Sendai* (<https://www.desinventar.net/whatisDISendai.html>).

droits de l'homme, ou encore Rony Brauman, ancien président de Médecins Sans Frontières. Ce dernier s'est dit opposé aux notions de droit et de devoir d'ingérence car pour lui, ceci est « une pratique politique qui s'inscrit dans des rapports de force entre états, en faveur du plus fort et au détriment du plus faible »<sup>30</sup>. Les plus forts vont alors s'immiscer dans les affaires des plus faibles en créant une certaine humiliation qui ne va pas arranger la crise qui a lieu. Le caractère asymétrique de la notion d'ingérence est à ce titre condamnable pour certains acteurs du monde humanitaire ou chercheurs, puisque cela revient à violer le droit international afin d'accomplir des actions humanitaires.

Afin de légitimer, via l'incapacité des États à réagir en cas de catastrophe, tout en justifiant la nécessité du processus d'internationalisation, les organisations internationales vont se référer à la gestion des gouvernements face aux catastrophes « naturelles » en parlant de « pratiques antérieures », dévalorisées. Ou encore, vont inciter au « renforcement des capacités » et aux « transferts de technologies », en passant directement des organisations internationales aux communautés impactées, le gouvernement est alors écarté et perd en crédibilité. De plus, ce discours est renforcé avec les risques « globaux » tel que le réchauffement climatique, ce qui conduit à augmenter les essais d'internationalisation des mesures de prévention des risques et catastrophes « naturels » (Revet 2009, 2018).

### *Légitimation par la sécurité*

A cela, s'ajoute la légitimation par la notion de sécurité. On assiste dans les années 1990 au déploiement d'un discours sécuritaire, fondée sur deux notions : celle de « sécurité globale » et celle de « sécurité humaine » (Revet 2009, 2018). Pour comprendre le phénomène il faut remonter à la fin de la guerre froide et aux attentats du 11 septembre 2001. C'est le moment où l'OTAN sur le champ de la « sécurité civile » concernant les secours et la prévention des risques liés aux catastrophes « naturelles », cela va lui permettre de se maintenir à un moment où, faute d'ennemis, il se retrouve dans une position difficile.

« La sécurité globale peut être définie comme la capacité d'assurer à une collectivité donnée et à ses membres un niveau suffisant de prévention et de protection contre les risques et les menaces de toutes natures et de tous impacts, d'où qu'ils viennent, dans des conditions qui favorisent le développement sans rupture de la vie et des activités collectives et

---

<sup>30</sup> Interview de Rony Brauman, 2012.

individuelles. »<sup>31</sup>. Avec cette approche le champ des menaces est grandement élargit. Quant à la « sécurité humaine » elle suit sa trajectoire du côté du rapport de 1994 du PNUD<sup>32</sup>. Elle se centre sur la personne et ses besoins « essentiels », le but étant « de protéger le noyau vital de toutes les vies humaines, d'une façon qui améliore l'exercice des libertés et facilite l'épanouissement humain »<sup>33</sup>. L'utilisation de ces notions dans les années 1990 amène le message suivant : il ne faut plus se contenter d'intervenir après la catastrophe, mais il faut à présent « vivre avec le risque »<sup>34</sup> en se préparant à celui-ci, notamment par la prévention. Ces façons de penser mais aussi, d'agir la gestion des risques ne sont pas sans rappeler les travaux d'Ulrich Beck sur la société du risque, le risque, bien que pas plus considérable qu'avant, devient la mesure de nombreuses actions.

Ces deux notions participent à créer un continuum de menaces, de réponses et d'acteurs. Les menaces apparaissent comme permanentes, elles vont du risque alimentaire au terrorisme. De même qu'il n'y a plus de distinction entre les acteurs de l'humanitaire, mais une coopération, notamment avec les militaires. Les outils utilisés et les Systèmes d'Alerte Précoce (SAP), sont appliqués aux différentes catastrophes sans distinctions, le but des Nations Unies en 2005 étant de créer un système global d'alertes précoce pour tous les différents risques « naturels ». L'ISDR invite tout de même à développer des systèmes d'alertes plus centrés sur l'humain, qui prennent en compte la réalité du terrain, les pratiques locales. C'est le contraire de ce que fait l'OTAN comme pour la « Prévention des inondations en Ukraine » où le développement de SAP est basé sur des compétences techniques. Ces différentes approches dans la mise en place des SAP révèlent des tensions entre les pratiques des organisations civiles et celles des militaires ainsi qu'entre les approches des experts, techniciens et la prise en compte de la diversité des situations, et, entre les différentes conceptions de la sécurité.

### *Légitimation par l'efficacité*

La légitimation par la notion de « sécurité globale » et celle de l'incapacité des Etats à gérer les crises, va amener l'apparition d'un nouveau discours de légitimation, celui de la

---

<sup>31</sup> Définition donnée par l'Institut national des hautes études de sécurité (INHES).

<sup>32</sup> PNUD 1994 *Rapport sur le développement humain*.

<sup>33</sup> *La sécurité humaine maintenant. Rapport de la commission sur la sécurité humaine* (trad. Fauvette Vanderschoot), Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p.17 ; cité par **Revet**, Sandrine 2019 *Les coulisses du monde des catastrophes «naturelles»*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

<sup>34</sup> Rapport UNISDR, 2004, *Living with Risk. A global Review of Disaster Reduction Initiatives*.

spécialisation et de l'efficacité. Il s'agit tout simplement de vanter l'efficacité de certains acteurs dans les situations d'urgence, où des vies sont en jeu. C'est ainsi que le rôle des militaires va être mis en avant, par leur spécialisation, leur expérience et leur technique, qui les rendent plus « efficaces » (Revet 2009 : 45). L'OTAN en est le meilleur exemple, dans son dossier publié en 2006, « Le rôle humanitaire croissant de l'OTAN », il met en avant toute leur expertise militaire, afin de justifier les interventions de secours d'urgence qu'ils mènent, notamment dans le domaine de la prévention des catastrophes. Cela leur permet de développer des projets de prévention de tremblements de terres en Asie centrale, basés sur le « transfert de technologies », ils peuvent alors mettre en avant les compétences techniques et scientifiques de leurs « experts ». Mais l'OTAN n'est pas le seul à faire ça, on voit dans les programmes de prévention<sup>35</sup> d'autres organisations internationales telle que la *World Meteorological Organization* (WMO) qu'ils vont justifier par la technologie et la science leurs actions, cela au détriment des savoirs locaux.

On remarque que cette légitimation repose aussi sur des arguments techniques et des compétences scientifiques, ce qui permet aux organisations internationales de s'attribuer un « savoir » afin de construire un système de normes et de standards universels de la « bonne » gestion et prévention des risques (Revet 2009 : 46). Les indicateurs mis en place par les acteurs techniques et scientifiques des organisations internationales, permettent de mesurer le degré de vulnérabilité d'une région ou d'un pays, « ils participent ainsi à construire l'idée d'une rationalisation scientifique des processus en cours » (Revet 2009 : 15). Ces preuves scientifiques sont fondamentales pour ces organisations afin qu'elles puissent continuer leurs opérations humanitaires. Etant donné les liens entre le monde académique et celui de l'humanitaire, le rôle de la science n'est donc pas à sous-estimer dans les discours de légitimation des acteurs internationaux.

Sandrine Revet relève, qu'en plus de ces discours de légitimations, on peut observer un « paradigme épidémiologique ». L'approche épidémiologique est apparue à travers les travaux des chercheurs en sciences sociales dans les années 90, et avec la DIPCEN, qui ont mis en avant la notion de vulnérabilité. Avec cette approche par la vulnérabilité où la catastrophe est socialement construite, l'objectif est de trouver les facteurs contribuant à accroître la vulnérabilité. La notion de vulnérabilité a eu des apports certains concernant la compréhension et la gestion des risques et catastrophes « naturels » mais aussi des « dérives »

---

<sup>35</sup> Ici le programme de prévention « Weather info for all », 2009.

notables. Le paradigme épidémiologique donne la priorité à la prévision sur la compréhension, et lorsqu'il est appliqué à l'étude des comportements humains, les conduites observées sont alors considérées comme « à risques » (Peretti-Watel 2004). Cela va entraîner une « culture » du risque, de la prévention et de la résilience. Les facteurs vont participer à créer des « groupes à risques » chez les personnes vulnérables et cela conduit à traiter ces personnes comme des *objets* de l'assistance (Revet 2008). De plus, les dispositifs qui vont être mis en place sont construits sur l'idée que les mauvaises décisions des personnes sont liées à une « mauvaise » perception ou compréhension des risques. Les comportements des individus sont vus comme des défaillances individuelles et c'est sur cela qu'il va falloir agir, au détriment des facteurs structurels ou des causes profondes. Il apparaît alors nécessaire pour les organisations de former et sensibiliser ces personnes. Cela crée une individualisation du modèle de responsabilité face aux risques et aux catastrophes « naturels ».

En analysant les discours produits par les acteurs de ce monde international de la gestion des risques et des catastrophes « naturels » on observe donc différents discours et grammaires de légitimation. Ces discours vont permettre de légitimer des interventions humanitaires, voire militaires, des systèmes d'alertes, ou encore des programmes de prévention des risques et catastrophes « naturels ». Afin de conclure cette partie sur les dessous du monde international des risques et catastrophes « naturel » il est intéressant de se pencher sur les tensions, qu'engendre cet espace (Revet 2009). Cela permet de relever les origines de certains dysfonctionnements dans lesquels l'anthropologie, par son analyse, peut apporter des résolutions.

#### **1.4.3. Les tensions du monde international des risques et catastrophes « naturels »**

Comme nous l'avons vu, des outils comme les SAP peuvent participer à créer des tensions entre les différents acteurs, et ces tensions sont assez courantes de par l'hétérogénéité de cet espace international (Revet 2009).

##### *Tension entre monde des secours et monde de la prévention*

La première tension à apparaître est celle entre le « monde » des secours et celui de la prévention. Comme nous l'avons vu, la question de la gestion des catastrophes « naturelles » apparaît avec le monde des secours, et c'est dans les années 1990, au moment où il est prouvé

que prévenir est plus rentable que reconstruire, qu'arrive la prévention. Avec les recherches en sciences sociales et notamment la Red, il est question de s'attaquer aux « causes profondes » des catastrophes. Mais après le tsunami de 2004 et la Global Platform for Disaster Risk Reduction (GPDRR) créée par l'UNISDR en 2009, la dynamique engendrée semble de nouveau plus portée autour des secours. Deux visions s'affrontent et renvoient à des institutions, compétences et façons de penser les situations différentes : celle où le sauvetage du plus grand nombre de victimes, lors de l'événement est une priorité et celle qui veut opérer des transformations profondes, mais en dehors de l'événement en tant que tel.

### *Tensions entre civils et militaires*

Comme vu précédemment, il existe également des tensions entre civils et militaires. Depuis 1994 les *Oslo Guidelines* encadrent les militaires participant aux actions humanitaires en cas de catastrophes « naturelles ». Ils sont chargés d'organiser l'utilisation des ressources militaires et la protection civile, en temps de paix. Ils sont sous tutelle de la *Civil-Military Coordination Section* (CMCS) de l'OCHA, pour vérifier que les opérations se déroulent dans le respect des principes de l'humanitaire. Ils sont également chargés de faire la séparation entre les activités des civils et celles des militaires. Les méthodes utilisées par les militaires sont, comme vu avant, légitimées par des discours autour de l'expertise, du savoir-faire, face à cela l'organisation civile a peur pour leur propre mandat. Les tentatives de promotion de coopération entre civils et militaires, comme le fait la CMCS, ne font par ailleurs, que refléter ces tensions.

### *Tensions entre experts et profanes*

Enfin, il existe des tensions entre « experts » et « profanes », ces derniers étant considérés comme mal informés, ignorants ou irrationnels vis-à-vis des « experts » et de leurs compétences techniques et scientifiques (Revet 2009 : 27). Cela s'observe à l'échelle internationale par leurs approches : l'une technique et l'autre « par la base » (*community based*). Cette approche consiste à réduire les conditions qui feront de l'aléa un événement dévastateur, c'est à dire la vulnérabilité de la société. Cela en prenant en compte les savoirs locaux face aux catastrophes, déjà existants. Alors que l'approche techniciste est toujours centrée sur la prévision et la connaissance de l'aléa en lui-même. Même si ces dernières

années l'approche par la base a gagné du terrain dans la sphère internationale, il existe encore peu de dialogues entre ces deux « mondes » (Revet 2009).

En nous penchant sur le monde international de la gestion des risques et des catastrophes « naturels », sur son processus d'institutionnalisation et d'internationalisation, ainsi que sur les différents acteurs qui le composent, nous pouvons observer la complexité de ce dernier. L'hétérogénéité des acteurs au sein de cette gouvernance globale, et les différents types de discours qu'ils produisent, engendrent certaines tensions qui vont directement impacter la gestion des risques et catastrophes « naturels ».

Nous avons pu constater la façon dont la géographie, l'histoire et la sociologie se sont emparées du champ d'étude des risques et des catastrophes « naturels », chacune se focalisant sur certains aspects de ce champ. On remarque que les données produites en géographie sont de loin les plus nombreuses, les géographes, de part leur proximité avec les sciences de la terre ont été les premiers en sciences humaines et sociales à s'intéresser à ce domaine. Nous avons également pu constater que l'espace international de gestion des risques et des catastrophes « naturelles » compte une multitude d'acteurs très différents, ce qui en fait un espace complexe où se mêlent diverses tensions. Nous allons à présent nous pencher sur la façon dont l'anthropologie s'est saisie de cet objet d'étude. L'objectif est de voir de quelle façon la discipline aborde la catastrophe et ce que peut apporter son approche singulière dans ce domaine. Il est avant tout nécessaire de faire un historique de l'évolution de la discipline, de voir l'approche qu'elle défend et ce qu'elle propose en matière d'analyse de la catastrophe. Puis nous nous pencherons sur le sens que produisent les catastrophes « naturelles » à travers les diverses interprétations qu'elles amènent ; ainsi que sur les relations entre hommes et nature et leur rôle dans la compréhension des catastrophes « naturelles ».

## **2. La singularité de l'anthropologie dans l'étude des risques et catastrophes « naturels »**

Dans cette seconde partie nous nous pencherons donc sur l'anthropologie des catastrophes afin de voir comment la discipline s'est réapproprié cet objet d'étude et ce qu'elle apporte en matière d'analyse de la catastrophe « naturelle ». Nous verrons dans un

premier temps comment cette sous-discipline est née, par une critique radicale de l'approche dominante, et de quelle façon elle aborde la catastrophe en proposant une ethnographie de celle-ci. Puis dans un second, à travers des exemples ethnographiques, nous nous attarderons sur les interprétations qu'amènent les catastrophes « naturelles » et sur les relations entre l'homme et son environnement dans la perception de celles-ci.

## **2.1. L'anthropologie des catastrophes**

L'anthropologie des catastrophe, sous-champ de la discipline, regroupe à la fois les travaux d'anthropologues ayant étudié des situations de catastrophes survenues sur leurs terrains d'études et, les travaux d'anthropologues ayant pris pour objet une catastrophe. Dans cette partie nous tracerons d'abord l'historique du champ de recherche autour des catastrophes en sciences sociales, amenant à la naissance de l'anthropologie des catastrophes, puis, nous verrons comment les anthropologues étudient la catastrophes, et enfin, ce qu'ils proposent en matière d'ethnographie.

### **2.1.1. Naissance de l'anthropologie des catastrophes et apparition des notions de « vulnérabilité » et de « résilience »**

La question de la gestion des risques et des catastrophes « naturels » a dans un premier temps fait l'objet des sciences de la terre et de l'ingénieur, avant d'être étudiée par les chercheurs en sciences sociales. Les travaux existant en sciences humaines et sociales peuvent être séparés en deux branches principales, qui elles-mêmes englobent une multitude de variations. La première s'intéresse davantage aux conséquences des catastrophes dites naturelles, tandis que la seconde se centre davantage sur les causes de ces catastrophes « naturelles », les anthropologues Sandrine Revet et Julien Langumier se sont attachés à rendre compte de cet historique des recherches en sciences humaines et sociales (Revet, Langumier 2011).

#### *Les Disaster Studies*

Cette première branche, celle des *Disaster Studies*, fait ses débuts dans les travaux des sociologues américains, durant la période de la guerre froide. Les américains, redoutant une attaque nucléaire et voulant anticiper la façon dont la population pourrait réagir face à cette probable catastrophe, ont financé de nombreuses études. C'est ainsi que sont apparues les *Disaster Studies*, dans les années 1950/1960, avec notamment la création du *Disaster*

*Research Center* (DRC) en 1963 à Delaware. Ce sont les conséquences sociales, le comportement des personnes qui sont avant tout étudiés, ainsi la sociologie et la psychologie contribuent le plus aux recherches. Les travaux permettent de saisir comment les individus perçoivent le danger et réagissent lorsqu'il se présente. Une telle approche se distingue de celle dite « aléa-centrée » qui était jusqu'alors dominante. Certaines recherches effectuées dans le cadre du groupe sur les désastres du *National Opinion Research Center* (NORC) ont pour fonction de considérer les catastrophes, quelles qu'elles soient, comme des situations laboratoires, afin de comprendre ce qui résulterait d'une possible attaque nucléaire.

#### *Nouvelle approche « radicale » : la vulnérabilité*

La seconde branche, plus radicale, se manifeste dans les années 70 et est surtout nord-américaine, européenne et portée sur les « pays du sud », c'est une réponse aux *Disaster Studies*. Après les grandes catastrophes ayant marqué les années 70 (sécheresses au Sahel, famines, cyclone au Pakistan oriental), s'en suit de nombreux écrits critiquant l'approche aléa-centrée de la gestion des risques et catastrophes « naturels ». (Revet, Langumier 2011). Comme nous l'avons vu précédemment (voir partie 1.1.2), cette approche aléa-centrée, issues des sciences physiques implique seulement des réponses techniques sans s'attaquer aux « causes profondes » des catastrophes (Blaikie *et al.* 1994). Dans ces travaux de critique du développement, plusieurs auteurs que nous allons voir, introduisent la notion de vulnérabilité. L'intégration de cette notion va conduire à une critique radicale de l'approche dominante : les catastrophes ne sont plus naturelles mais construites à partir d'événements sociaux, politiques, historiques dont il faut mieux comprendre le processus (Revet 2012). En effet, elle va amener à se pencher sur les causes profondes, qui font la catastrophe, qu'elles soient historiques, sociales, économiques, etc., tout en enlevant la dimension exceptionnelle de l'aléa. Les chercheurs en sciences sociales notamment en géographie avec Wisner, Blaikie, etc., qui recourent à la notion de vulnérabilité se revendiquent comme « radicaux », l'idée de vulnérabilité est liée à des revendications sociales (Revet 2011). En France, deux publications des anthropologues français Claude Meillassoux et Jean Copans (1974 et 1975) vont illustrer ce nouveau paradigme. En effet, ils vont s'intéresser à l'origine de la famine en remontant à l'histoire coloniale de l'Afrique et aux pratiques de développement mises en place, il en résulte une domination politique et économique, provoquant la catastrophe. Du côté des

géographes, ces derniers vont jouer un rôle important avec la publication d'un article<sup>36</sup> en 1977, où ils expliquent que la vulnérabilité de la sécheresse est produite par la démolition des savoirs locaux sur leur environnement et par l'entrée des paysans dans le système capitaliste. Les liens entre le développement et les catastrophes sont alors exposés.

### *La société du risque*

Après cette période des années 1970 où apparaît la notion de vulnérabilité, s'en suit une nouvelle période dans les années 1980, riche en catastrophes, où l'idée dominante devient celle du risque. Avec les années 1980 et les nombreuses catastrophes ayant lieu (l'explosion d'une usine de pesticides, celle de la centrale nucléaire de Tchernobyl, un accident nucléaire aux USA), une sensibilité vis-à-vis des catastrophes technologiques va se développer dans les pays « du nord ». Sans oublier les catastrophes « naturelles » (tremblement de terre à Mexico, éruption volcanique en Colombie), largement médiatisées. Toutes ces catastrophes vont amener les chercheurs, et notamment ceux en sociologie, à se pencher sur la notion de risque. C'est ce à quoi s'applique alors Ulrich Beck avec son ouvrage *La société du risque*, sorti en 1986, il est à ce titre la référence de l'époque. Il explique que notre société moderne produit ses propres maux et que nous devons entrer dans une « modernité réflexive » et chercher les causes des catastrophes dans les fondements de notre société. Il rejoint ainsi les travaux des chercheurs de la vulnérabilité, même si les deux champs se construisent indépendamment l'un de l'autre, probablement à cause des différences de nature des phénomènes étudiés par chacun (technologiques vs naturels). De plus, les travaux des chercheurs sur la vulnérabilité sont principalement portés sur les pays « du Sud » et un lien entre vulnérabilité et développement se fabrique, contrairement aux chercheurs en sociologie du risque comme Ulrich Beck, qui se focalisent sur des contextes européens. Enfin, les auteurs de la vulnérabilité, tel que Oliver-Smith, Lavell, Marskrey, Garcia Acosta (membres de la Red), ont tendance à se positionner contre « l'idéologie du risque » car cette posture va vers l'individualisation et peut participer à occulter les facteurs sociaux et les responsabilités publiques et politiques (Revet 2011).

### *La Red de Estudios Sociales en Prevención de Desastres en América Latina*

---

<sup>36</sup> Wisner, Ben, O'Keefe, Phil, Westgate, Ken 1977 « Global Systems and Local Disasters : The Untapped Power of Peoples's Science » *Disasters* n°1 : 47-57 ; cité par Revet, Sandrine 2011 "Penser et affronter les désastres : un panorama des recherches en sciences sociales et des politiques internationales" *Critique internationale* 2011/3 n°52 : 157-173.

Dans les années 1990 les recherches sur les catastrophes vont peu à peu se renforcer et s'institutionnaliser, notamment par la publication d'ouvrages majeurs et par la création de la Red. Le plus grand exemple est la publication de l'ouvrage de Blaikie *et al.* *At Risk : Natural Hazard, People's Vulnerability and Disasters* et la présentation de leur modèle « *Pressure and Release* » (PAR). Comme nous l'avons vu plus tôt (voir partie 1.2.1, *Figure 1*), l'accent est alors mis sur les *root causes* de la catastrophe, c'est-à-dire les origines historiques, les pressions dynamiques ainsi que les conditions d'insécurité des sociétés humaines. C'est ainsi qu'apparaît en 1992 le réseau interdisciplinaire de chercheurs en sciences sociales *La Red de Estudios Sociales en Prevención de Desastres en América Latina*. Ce réseau réunit des géographes, urbanistes, ingénieurs, sociologues, historiens et anthropologues. Ils vont défendre et diffuser cette approche alternative à la gestion des risques et catastrophes « naturels » et la documenter à l'aide de cas empiriques. Leurs recherches en Amérique latine sont centrées sur l'analyse de la vulnérabilité, les causes profondes des catastrophes ou encore la construction sociale du risque, car selon eux les désastres ne sont pas naturels. Leurs travaux vont également porter sur la mise en relation des catastrophes avec le développement des inégalités de pouvoir. Ils vont reprendre les travaux du géographe Hewitt et démontrer que les catastrophes ne participent pas à rompre un ordre normal des choses mais qu'elles sont le produit d'un ordre politique, économique et social anormal, elles sont alors socialement construites (Cabane, Revet 2015). Les travaux des chercheurs en sciences sociales membres de la Red vont rapidement se diffuser et on assiste à la formation d'un autre réseau d'organisation et de chercheurs en Asie du sud, reprenant les travaux de La Red, *Duryog Nivaran*, ainsi qu'en Afrique avec le réseau *Peri-Peri*. Les membres fondateurs vont également s'intégrer au sein du monde international de la gestion des risques et des catastrophes « naturels » et ainsi participer à légitimer et diffuser leurs travaux.

La participation des membres de la Red dans la gestion internationale des catastrophes « naturelles » culmine dans les années 2000 avec la Décennie Internationale de la Prévention des Catastrophes Naturelles où chacun va occuper de hauts postes. Le rôle des sciences sociales, dites radicales, dans ce champ d'étude devient alors central. On assiste dans ces années-là à un nouveau tournant, avec deux catastrophes très médiatisées, le tsunami qui touche l'Asie du sud-est (2004) et l'ouragan Katrina aux États-Unis (2005). S'ajoute à cela le changement climatique qui commence à prendre de l'ampleur et participe à transformer les façons d'agir et de penser au sein du monde international des catastrophes « naturelles ».

## *La notion de résilience*

Malgré son succès la notion de vulnérabilité fut controversée à causes des dérives qu'elle a engendrées en étant récupéré par les organisations internationales et les ONG. En effet, en identifiant le public auquel se rapporte la notion, les organisations internationales vont dans un premier temps catégoriser les personnes « vulnérables » par des caractéristiques physiques et sociales. Mais dans un second temps on assiste à un changement d'échelle et à un isolement d'une sorte de défaillance individuelle des populations : c'est la formation de groupes à risques. Émerge de cela une image de victime, incapable de résister à la catastrophe. Le cliché étant généralement une femme noire qui tient son enfant dans les bras. Suite à ce basculement c'est la notion de participation qui va être introduite et celle de la capacité des individus où l'attitude à abattre devient alors celle de la passivité (Revet 2011). C'est alors le rôle de la notion de résilience, qui redonne aux hommes leurs capacités d'action. Comme vu précédemment avec les géographes Benitez et Reghezza (2018), le problème qui se pose avec ce type de discours autour de la *capacité à faire face* des individus et sociétés est qu'il implique qu'il est possible de régler les problèmes de vulnérabilités sans changer les causes structurelles, sociales, politiques et économiques et uniquement en comptant sur les capacités de résilience des individus. On assiste alors à une dépolitisation de la gestion des catastrophes « naturelles », en ne se penchant plus sur le contexte social qui va créer les vulnérabilités, mais directement sur les facultés des individus à être résilients.

### **2.1.2. La catastrophe au prisme de l'anthropologie**

Les anthropologues Oliver-Smith et Hoffman définissent la catastrophe comme « *a process/event combining a potentially destructive agent/force from the natural, modified, or built environment and a population in a socially and economically produced condition of vulnerability, resulting in a perceived disruption of the customary relative satisfactions of individual and social needs for physical survival, social order, and meaning* » (Oliver-Smith, Hoffman 2002 : 4). La catastrophe est définie comme une perception, la subjectivité de celle-ci est mise en avant, elle va perturber l'intelligibilité du monde. L'accent est également placé sur le concept de vulnérabilité, un aléa et une population ne suffisent pas à créer une catastrophe, il est nécessaire de prendre en compte les causes sociales, naturelles et économiques qui sont imbriquées dans les vulnérabilités des sociétés.

Les nombreuses études sur le risque ont participé à réduire l'intérêt à la catastrophe pour elle-même. De nos jours l'usage du mot « catastrophe » se rapporte généralement seulement à sa dimension funeste et cela participe à créer une forme de catastrophisme généralisé où la catastrophe « ne sert qu'à signer (...) et non plus à raconter les plis multi-scalaires et les complexes dramaturgies que recouvrait son sens initial : le récit d'un dénouement conjoignant divers régimes d'intelligibilité (le héros, le messager, le coryphée, l'acteur) et différents régimes d'action (ceux des humains, des dieux, du spectateur, du citoyen). » (Moreau 2015 : 9). Les anthropologues de la catastrophe se sont alors donnés pour projet de réinvestir l'objet d'étude qu'est la catastrophe car elle transmet un rapport au monde particulier (Clavandier 2011). L'intérêt des travaux en anthropologie des catastrophes est, comme le dit Sandrine Revet « d'identifier ce qui se produit dans les failles de la catastrophe et de comprendre comment des phénomènes physiques deviennent des événements sociaux » (Revet 2007). Pour cela, la catastrophe est comprise comme un « fait social total » (Clavandier 2015 : 94), en référence à la proposition de Marcel Mauss dans son *Essai sur le don* pour qui un « fait social total »<sup>37</sup> impacte une société dans son ensemble, en concernant tous les éléments qui l'a compose, ces différents champs de la société sont reliés entre eux et agissent les uns sur les autres. Etudier la catastrophe comme un fait social total amène à prendre en compte toutes les dimensions de l'objet d'étude, sans les hiérarchiser, il va ainsi se dévoiler par lui-même (Clavandier 2015).

L'approche privilégiée par les anthropologues tels que Sandrine Revet et Julien Langumier, est de ramener la catastrophe à une « expérience sociale vécue » (Revet, Langumier 2011 : 78) pour se demander ce qui fait l'événement à échelle locale et comment vit-on avec la catastrophe (cela comprend la mémoire du drame et les usages fait de celle-ci). Cette approche (que nous expliciterons dans la partie 2.1.3) permet de donner un nouveau regard sur l'événement, en analysant le terrain et les individus faisant face de diverses manières à la catastrophe. Grâce à l'enquête de terrain, l'anthropologie permet de s'interroger sur le sens commun et les pratiques qui lui sont associées. « Ce regard anthropologique permet un retour sur la catastrophe en tant qu'objet, mais aussi en tant que grille de lecture du

---

<sup>37</sup> Définition de Marcel Mauss dans son *Essai sur le don* : « Les faits que nous avons étudiés sont tous, qu'on nous permette l'expression, des faits sociaux totaux ou, si l'on veut — mais nous aimons moins le mot —, généraux : c'est-à-dire qu'ils mettent en branle dans certains cas la totalité de la société et de ses institutions (potlatch, clans affrontés, tribus se visitant, etc.) et dans d'autres cas seulement un très grand nombre d'institutions, en particulier lorsque ces échanges et ces contrats concernent plutôt des individus. »

monde » (Clavandier 2009 : 1). Car le focus n'est plus forcément fait sur les vulnérabilités ou l'urgence de la réponse, mais elle va interroger la culture en se penchant sur les continuités, discontinuités, sur les dimensions événementielles, mémorielles, rituelles (Clavandier 2009). Il s'agit de saisir les acteurs, les discours, les productions de cette rupture catastrophique.

Selon Gaëlle Clavandier il ne faut pas restreindre la catastrophe à un risque réalisé, comme c'est le cas dans les définitions que nous donnent certaines disciplines comme la géographie. Car cela supposerait qu'elle est prévisible et réduite à sa seule dimension accidentelle alors que sa plus grande caractéristique est sa capacité à créer une « rupture des schémas établis et des modèles perceptifs et cognitifs la plaçant d'emblée dans le registre de l'interprétation » (Clavandier 2011 : 3). Selon Clavandier, la catastrophe « est création et véhicule à elle seule un univers à part entière qui vient télescoper le quotidien, le banal et le normal. (...) elle nécessite d'explorer une part inédite du monde et plus particulièrement des rapports humains. » (Clavandier 2011 : 3), alors que la restreindre à un risque réalisé participe à l'enfermer dans un modèle et en fait une *conséquence*, un *échec*.

### **2.1.3. Ethnographier la catastrophe « naturelle »**

L'approche de la catastrophe proposée par les anthropologues Revet (2007) et Langumier (2008) est une approche de l'après catastrophe, elle a pour objectifs d'analyser ce qui se produit au niveau local en observant la façon dont la catastrophe va impacter le quotidien pour voir quels sont les stratégies et les intérêts qui émergent après celle-ci. Nous allons nous pencher sur les travaux de Revet et Langumier qui abordent deux thématiques mettant en lumière l'intérêt de cette approche : « La première concerne les interactions entre les pratiques des habitants et les dispositifs « experts » de prise en charge des populations. La seconde s'intéresse à la redéfinition des lieux et aux enjeux identitaires qui signent tous deux pour les populations la réévaluation de leurs rapports au territoire et à la communauté » (Revet, Langumier 2011 : 82).

Dans son étude Julien Langumier s'est intéressé aux interactions entre habitants et « experts » lors de l'inondation ayant eu lieu en 1999 à Cuxac, dans l'Aude qui a endommagé 80% de la commune et tué cinq habitants (Langumier 2008). Le début de son enquête ethnographique est marquée par de nombreuses répétitions des récits de la catastrophe par les habitants, lors d'entretiens. Langumier soulève le fait que ces récits ont été construits dans des pratiques de mise en commun du drame, d'échanges entre habitants ou personnes extérieures

au village. Cette construction permet aux victimes de situer leur expérience du drame, par comparaison à celles des autres. Le témoignage apparaît alors en premier lieu, comme un récit public de la catastrophe, par son importante médiatisation.

Au travers de ces récits Langumier observe le décalage entre les discours des habitants et ceux des « experts ». Du côté des habitants, c'est l'aspect psychologique du drame qui est mis en avant et ceux-ci appréhendent la catastrophe en tant que victimes. Une cellule d'urgence médico-psychologique a été mise en place après l'inondation et les psychologues participent à légitimer la « qualité de victimes » des habitants (Revet, Langumier 2011 : 83) en sensibilisant autour du stress post-traumatique susceptible d'être développé après un drame. Alors que du côté des professionnels de la santé, certains critiquent la dimension sociale et politique de leurs interventions. Ils dénoncent la récupération de celles-ci par les politiques qui mettent au second plan les causes des catastrophes et font leur promotion dans la « participation à l'apaisement du conflit » (Revet, Langumier 2011 : 83).

L'approche ethnographique de la catastrophe peut également montrer comment la société remet de l'ordre après la catastrophe, via des outils permettant de penser, mesurer commémorer ou expliquer le désastre. C'est ce qu'expose Revet dans son étude des coulées de boues à Vargas, au Venezuela en 1999 (Revet 2007), qui ont provoqué d'énormes dommages matériels et la mort de centaines de personnes. Elle relève trois scénarios interprétatifs auxquels les différents acteurs ont simultanément recours, nous expliciterons ces scénarios dans une prochaine partie (voir partie 2.2.2).

Lors de son étude ethnographique post-catastrophe au Venezuela, Sandrine Revet remarque qu'au-delà de détruire, la catastrophe va produire. C'est ce qu'elle démontre en se penchant sur la production de localité et de ressources identitaires. Selon l'anthropologue le territoire de Vargas est un lieu au sens anthropologique dans le sens où « c'est un espace identitaire, relationnel et historique, dans lequel un certain nombre d'individus se reconnaissent, sont en relation et peuvent trouver les traces d'une histoire commune »<sup>38</sup> (Revet, Langumier 2011 : 85). La catastrophe va produire une rupture de la temporalité en un avant et un après (Bensa, Fassin 2002). Cette temporalité de la catastrophe est animée par des processus sociaux (récits, reconstruction, réinvention, etc.) qui poussent le lieu dans une

---

<sup>38</sup> Sandrine Revet cite Augé, Marc 1994 *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Flammarion.

dynamique. Il n'est alors pas possible de réduire ce lieu à un espace détruit car il devient producteur de « localité »<sup>39</sup> (Revet, Langumier 2011 : 85).

L'anthropologue observe cela à Vargas où les habitants décident d'abord de reconstruire et habiter dans leurs quartiers détruits par la catastrophe, cela permet d'affirmer de façon matérielle le lien les unissant à ce lieu. Ils vont ensuite exprimer leur volonté de reconstruire à cet endroit aux experts et institutions qui s'indignent de telles actions, le discours produit renforce alors la production symbolique de la localité. Selon Revet le territoire de Vargas est un lieu d'identification pour ses habitants, et il est devenu après la catastrophe un endroit mythique où s'ancrent les récits des habitants qui vont « consolider sa caractéristique symbolique » (Revet, Langumier 2011 : 85).

Dans le contexte de l'inondation de Cuxac, Langumier observe que la catastrophe a contribué à rassembler les habitants de nouveaux quartiers et les natifs du vieux village en effaçant certaines tensions via leur vécu commun de la catastrophe. L'inondation est évoquée dans les récits pour légitimer et affirmer l'appartenance au village et permet à ces quartiers d'entrer dans l'histoire locale du village. Les habitants des « nouveaux » quartiers vont, après avoir vécu la catastrophe, vouloir s'engager dans la gestion municipale. La catastrophe apparaît alors comme « une ressource identitaire qui provoque ou accélère, tel un catalyseur, la réévaluation des relations entre anciens viticulteurs et nouveaux périurbains » (Revet, Langumier 2011 : 86).

En s'appuyant sur les travaux de Revet et Langumier, Gaëlle Clavandier s'est appliquée à rendre compte de la méthodologie d'ethnographie des catastrophes qu'ils proposent (Clavandier 2009). Pour rendre compte de toutes les dimensions de la catastrophe l'anthropologue doit suivre une posture de recherche prenant en compte plusieurs plans complémentaires : le temps, l'espace et le récit. Cette posture doit : 1/ s'élaborer en plusieurs actes prenant en compte les différentes formes de temporalité présentes : la dimension diachronique de la catastrophe (urgence, deuil, commémoration) et la dimension synchronique (ressassements, cycles), de celle-ci ; 2/ se faire sur plusieurs « espaces » allant au-delà du local, afin d'étudier la résonance du drame dans d'autres cercles (familles, générations, commune, région, Etat, sociétés occidentales, sociétés démocratiques) ; 3/ se pencher sur la multiplicité des récits qui donnent du sens à la catastrophe : du discours des pouvoirs publics

---

<sup>39</sup> Sandrine Revet cite **Appadurai**, Arjun 2001 *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot.

à celui des associations de victimes, des rumeurs post-catastrophiques aux explications des experts, des textes historiques aux récits mythiques.

A ces dimensions, Clavandier propose d'ajouter les dimensions de la mort et celle des émotions, sur lesquelles portent ses travaux. L'anthropologue sera forcément confronté à des individus affectés par ces dimensions, ce qui rend sa position d'autant plus délicate. Il est alors, selon elle, primordial de traduire cette dimension sensible grâce à l'observation, la description et l'interprétation des données. C'est ce qui va, selon elle, différencier la posture de l'anthropologue de celle de « l'expert » (Clavandier 2009 : 6).

Après avoir vu de quelle façon les anthropologues abordent la catastrophe « naturelle » pour comprendre de quelle façon elle agit sur le quotidien, nous nous pencherons sur la manière dont la catastrophe produit du sens et sur les différentes interprétations qu'elle amène.

## **2.2. Les sens des catastrophes « naturelles »**

D'une certaine manière, la catastrophe n'existe pas en dehors des multiples interprétations que l'on en fait. D'où l'intérêt de se pencher sur celles-ci ainsi que sur les représentations du monde qu'elle préfigure. Nous verrons d'abord comment la rupture d'intelligibilité provoquée par la catastrophe en vient à produire du sens, et comment percevoir ce sens, puis nous exposerons, les différents types de scénarios interprétatifs qui apparaissent après une catastrophe, et enfin, nous nous pencherons sur l'étude des relations entre humains et nature et leur rôle dans la compréhension des catastrophes « naturelles ».

### **2.2.1. La catastrophe créatrice de sens**

#### *La catastrophe comme rupture d'intelligibilité*

Pour le sens commun, la catastrophe est caractérisée comme un événement bouleversant, elle est de l'ordre de la rupture. Alain Bensa et Eric Fassin définissent l'événement comme « le point de bascule à partir duquel le monde et le temps semblent subitement devoir s'ordonner autrement » (Bensa, Fassin, 2002). L'événement est alors défini comme la rupture sociale de l'intelligibilité.

Selon Yoann Moreau (2015, 2017), la catastrophe produit justement une rupture des schémas établis et des modèles perceptifs et cognitifs, autrement dit, de l'intelligibilité, il y a

une rupture dans la compréhension de ce qui nous entoure. Il va alors suivre, une reconstruction par la pensée de la rupture causée par la catastrophe. Ce qui donne lieu à une réinterprétation du monde par le biais de cette rupture d'intelligibilité (Moreau 2015). De plus, les catastrophes « naturelles » révèlent les fonctionnements et dysfonctionnements d'une société, elles vont déclencher des transformations, de nouvelles dynamiques, de nouveaux discours, c'est un moment idéal pour observer ces phénomènes (Revet 2016).

Yoann Moreau amène une approche singulière de l'étude des catastrophes en se penchant sur ses dimensions invisibles. Il décide de traiter la catastrophe non pas comme un fait social mais comme un « défait social », créateur de sens (Moreau 2015 : 11). Selon lui, la catastrophe nous confronte à l'impensable, elle affecte trois régimes d'existence : la vie organique, la vitalité symbolique et l'organisation en société. Lorsque la catastrophe survient, elle suspend temporairement la pensée, l'action, le fonctionnement physiologique et expose un côté du monde plutôt sombre. Afin de revenir à un état stable il est alors nécessaire de confronter imaginaires, modes d'intelligibilité et récits (Moreau 2015).

#### *La production d'une nouvelle intelligibilité et les difficultés liées à son étude*

Lors d'une catastrophe on peut observer différents schèmes d'interprétation coexistants, même si certains vont dominer les autres. Ils vont participer à produire du sens autour de la catastrophe, ce qui amène les individus à voir un « horizon d'existence » (Moreau 2015 : 6). Yoann Moreau porte son attention sur la « dimension subie » et sur le « défaire social » provoqué par la catastrophe, afin de montrer que ce sont, pour les individus, des façons cultivées et organisées de traverser les périodes de crises des sociétés. La rupture causée par la catastrophe amène les individus à créer une nouvelle intelligibilité. Pour étudier ces dimensions il faut aborder la catastrophe par des détours, des « crochets ethnologiques, épistémologiques et ontologiques », qui peuvent en temps de crise, rendre visible ce qu'il appelle les catastrophes « hors sujet » (Moreau 2015). Pour cela, il nous faut passer par « *des processus de rescénarisation (faire varier les limites du pensable en diversifiant les langues, les modes dramaturgiques et les modalités de production du savoir), par une acceptation de la multiplicité des légitimités (intégrant notamment les savoirs « profanes » issus des schèmes culturels non dominants) et par une recomposition des couplages entre niveaux épistémologique et ontologique (passage de la notion de risque à celle de menace, de la*

*notion de sujet politique à celle de politique du sujet et de cosmopolitisme) » (Moreau 2015 : 12).*

### *Les difficultés à retracer les perceptions de la catastrophe*

L'auteur ajoute que la globalisation des systèmes techniques et du schème culturel « moderne » participe à trois pertes exprimées par trois déprises envers les aléas majeurs, qui participent à la difficulté de rendre compte des perceptions des catastrophes. La première est la *cosmophagie*, c'est-à-dire que la globalisation culturelle en place ne permet pas, ou peu, d'avoir les points de vue, les récits, des populations ayant subi des catastrophes et notamment des catastrophes expulsées de l'histoire des pays en position de domination culturelle. Il n'existe pas vraiment à l'heure actuelle d'anthropologie réalisée par les populations étudiées elles-mêmes, les rares travaux existants participent justement à un renversement des points de vue. La globalisation provoque une homogénéisation du schème culturel, produisant à son tour un ethnocentrisme ontologique lié à l'absence d'altérité : il y a destruction de la multiplicité des points de vue. C'est la perception naturaliste de l'aléa qui va ressortir, sa physicalité, faisant alors l'impasse sur toutes les intériorités de la catastrophe<sup>40</sup> (Moreau 2015 : 12-13). La deuxième déprise qu'il note est l'*indolence*, la généralisation et l'interdépendance des systèmes électroniques et techniques provoquerait une transformation du fonctionnement social ordinaire vers un « système monobloc d'amplitude mondiale ». Le sujet n'est alors plus le référent ontologique de la destruction et est remplacé par les collectifs. Il en ressort un sentiment d'impuissance, d'indifférence, « d'indolence ontologique » (Moreau 2015 : 14) face à la catastrophe, ce qui remet en question la responsabilité de l'individu. Enfin, la troisième déprise est l'*invisible*, il y a besoin de mettre en place une méthode pour prendre en compte les aléas non spectaculaires, non événementiels. L'auteur propose pour cela des formes discursives, graphiques ; des méthodes, quantitatives, qualitatives ; des protocoles, de production, organisation et transmission des connaissances, afin de rendre compte de ce type d'événements (Moreau 2015 : 15). Réussir à capter toutes les perceptions, interprétation d'une catastrophe reste donc quelque chose de complexe, d'où l'intérêt à également se pencher sur ce qui entoure la catastrophe, le « hors-sujet ».

---

<sup>40</sup> Moreau fait référence aux travaux de l'anthropologue Philippe Descola (voir partie 2.2.3).

### 2.2.2. Les différentes interprétations d'une catastrophe naturelle

De manière générale et ce quelques soient les contextes culturels, les auteurs observent qu'après la catastrophe, les sinistrés ont besoin de lui donner du sens en cherchant les causes, les responsables, etc. (Langumier 2008, Revet 2010 ; Calandra 2017 ; Moreau 2017). Mais pour saisir ce sens nous devons interroger d'une nouvelle façon notre manière d'appréhender les catastrophes. Il est essentiel de comprendre quelles significations apportent la catastrophe, en évaluant leurs effets et en anticipant leur retour (Guénard, Simay 2011).

L'anthropologue Sandrine Revet (2007, 2010) s'est attachée à étudier les multiples interprétations des catastrophes naturelles, notamment par son étude de terrain au Venezuela. La nuit du 15 au 16 décembre 1999, les côtes du Venezuela sont touchées par un phénomène violent. Après une longue période de pluie continue qui provoque des inondations, ces dernières se transforment en coulées de boues, provoquant un glissement de terrain. La catastrophe a pour conséquences une centaine de morts et des dégâts urbains considérables, elle touche 80% de la population de l'État de Vargas (environ 250 000 personnes). Cet événement physique, devenu social et appelé « la Tragedia » par les habitants, a donné lieu à de nombreuses justifications, interprétations du phénomène, à la fois par les discours mais aussi par les actions post-catastrophe. Sandrine Revet relève trois scénarios interprétatifs, disposant chacun de leurs propres cadres de pensée et régimes d'action et, où les acteurs passent de l'un à l'autre : la symbolique religieuse, la pensée naturaliste et, la rhétorique du risque. Je m'appliquerai ici à rendre compte des travaux de Revet, afin de mieux comprendre les différents aspects qui aident à interpréter la catastrophe, cela afin de saisir la diversité des cadres d'interprétation rencontrés dans la société vénézuélienne.

#### *Le scénario religieux*

Le premier scénario est celui de la symbolique religieuse, l'explication de la catastrophe par une manifestation d'un dieu n'est pas une chose récente, on la retrouve à toutes les époques et dans toutes les cultures (Revet 2010). Comme le note Sandrine Revet, la catastrophe est souvent interprétée comme la manifestation d'une colère divine ou encore comme une demande de transformation adressée aux humains. Au Venezuela, lors de la catastrophe de 1999, c'est l'Eglise catholique qui a émis ce discours, un discours religieux également fondé sur un contexte politique particulier. En effet, ce jour-là, la société vénézuélienne devait voter pour se prononcer autour de l'extension de la liberté de culte aux autres religions, limitant

ainsi les subventions de l'état à l'Église catholique. Mais quelques heures plus tard la *tragedia* est survenue. L'événement fut interprété par certains membres de l'Église catholique comme un message de dieu en réaction au vote, mêlant alors le religieux au politique. A la suite de cela le président Chávez traita les évêques de « diables en soutane ». Par ailleurs, trois jours après la catastrophe, une messe dirigée par l'archevêque de Caracas fut organisée, où celui-ci annonça que la catastrophe était le résultat d'un « péché d'orgueil » du président. Cette déclaration eu un fort impact sur la population qui craignait la colère divine, de plus, ce discours mêlant interprétation religieuse au politique, fut également partagé par d'autres églises protestantes ainsi que dans la presse. Ce discours apparaît alors comme une façon pour les Églises de demander au président de se positionner face aux autres cultes (tels que la Santeria ou le culte de Maria Lionza) qui pourraient prendre du pouvoir avec ces nouvelles libertés.

Le discours religieux se retrouve aussi dans les témoignages des rescapés, il est alors lié aux thématiques du changement et de la catastrophe transformatrice. Transformatrice car la catastrophe amène les individus à se repentir pour ne plus que ce type d'événement se reproduise. Les moyens de se repentir ont été très divers au Venezuela : prières messes, construction d'une croix gigantesque, etc. Mais on assiste également à une « remoralisation » de la société via la transformation des mentalités et des attitudes des individus tentant d'échapper à la colère divine.

#### *Le scénario naturaliste*

Le deuxième type de scénario relevé par Sandrine Revet est d'ordre naturaliste. Dans cette lecture « la catastrophe est vue comme la preuve de la force de la nature et de la fragilité de l'homme » (Revet 2010 : 47). Cela se rapproche du « naturalisme », vision du monde où la nature et l'homme sont tous deux séparés mais on trouve dans la situation de Vargas une forme particulière d'« animisme », car une certaine intériorité, proche de celle des humains, est donnée à la nature (Descola 2005). Selon l'auteur, « dans ce scénario, la nature dotée d'intentions propres, « se vengerait » de la domination et des mauvais traitements que l'homme lui inflige » (Revet 2010 : 47). Diverses sources analysées par Revet (rapports techniques, textes institutionnels ou « experts », récits des habitants), viennent corroborer cette lecture de la catastrophe.

A Vargas, on retrouve plusieurs explications qui tentent d'éclaircir ce « message de la nature » (Revet 2015 : 48). Pour certains le message est politique et lié aux élections, comme pour le scénario religieux. Pour d'autres habitants, géologues ou « experts », c'est la nature qui revendique son territoire, accaparé par l'homme avec l'urbanisation. Cette deuxième explication met en lumière les aspects d'ordre et de sagesse de la nature concernant la catastrophe de Vargas, dans le sens où, en passant elle remet de l'ordre dans le désordre créé par les humains.

Par ailleurs, la nature n'est pas toujours perçue ainsi. D'autres études de terrains ethnographiques comme celles de Susanna Hoffman autour des incendies d'Oakland, Etats-Unis, de 1991, ou encore celles de Pierre Sansot sur les inondations de Nîmes de 1988<sup>41</sup>, présentent des récits où la nature apparaît comme sauvage, chaotique, etc. Ces récits font ressurgir une thématique connue, celle de la distinction de l'ordre naturel et de l'ordre social, qui ne parviendraient à cohabiter qu'à travers cette distinction nette. C'est ce qu'il s'est passé pour les habitants de Vargas, en construisant près des rivières et sur les montagnes, ils auraient « violé » cette séparation (Revet 2015 : 49), d'où la colère de la nature.

Cette vision de la nature vengeresse qui se manifeste à Vargas ne vient pas de nulle part, elle est liée à une certaine approche des hommes à leur environnement. C'est une époque où l'on parle énormément de la notion d'environnement ainsi que de la limitation des « ressources naturelles ». Dans les discours, il apparaît donc nécessaire de protéger cette nature « fragile ». En effet, ce scénario naturaliste et les actions qui lui sont associées, sont en général transmis par les acteurs institutionnels, par les « experts ». Il se construit autour de la notion de respect de l'environnement, inspirant donc du respect voire de la crainte ; et de la maîtrise de la nature, insinuant plus une volonté de domination. Cela provoque alors une relation avec la nature assez complexe où les spécialistes vont user d'un vocabulaire mélangeant progrès et écologisme. Sandrine revet observe à Vargas ces deux approches antagonistes : la Commission économique pour l'Amérique Latine (CEPAL) autour des impacts des catastrophes, prône la gestion environnementale et des projets touchant directement l'environnement naturel. Alors que les ingénieurs et géologues de l'association Crises sans frontières conseillent de reconstruire de façon à respecter la nature et « ses lois ».

---

<sup>41</sup> Sandrine Revet cite les travaux de **Hoffman**, Susanna 2002 *Catastrophe and Culture. The Anthropology of Disaster*, Santa Fe, School of American Research Press : 113-141 ; et ceu de **Sansot**, Pierre 1989 « Mémoire collective et perdurance urbaines. Nîmes inondée » *Les Annales de la recherche urbaine*, n°42 : 5-10.

Ce scénario est aussi diffusé par d'autres sphères que celle des « experts », et là encore la responsabilité de la catastrophe est attribuée aux humains.

### *Le scénario du risque*

Le troisième scénario est celui de la rhétorique du risque. Dans ce registre ce n'est pas la nature qui est directement incriminée mais les actions humaines ayant engendré la vulnérabilité de la société. Par exemple, la construction de maisons dans des zones à risques est décrite comme un comportement négatif, irrationnel. Les acteurs de ce scénario sont très divers et là aussi, la dimension politique est présente. La faute est jetée sur le président ou encore sur le gouvernement régional qui n'a pas empêché le désastre en prenant les mesures adéquates. Les tenants de ce discours pointent du doigt le manque de mémoire des sinistrés face à la catastrophe, dans la mesure où les habitants ne sont pas donnés les moyens nécessaires pour empêcher de prochains désastres.

Ces derniers préconisent en effet de maintenir une mémoire de la catastrophe comme moyen de prévention. Qu'elle que soit la façon dont la prévention est appliquée (simple diffusion d'informations ; modification législation urbaine, cartographie des risques, évaluation de la vulnérabilité des installations ; entretien et contrôle des mécanismes mis en place, création de SAP ; etc.), elle permet de redonner du sens, en expliquant la catastrophe mais aussi de donner la possibilité d'agir face au sentiment d'impuissance des populations face à la catastrophe. Ce scénario se fonde sur trois notions : celles de risque, vulnérabilité et responsabilité, l'homme se situe alors au centre des explications. Ce scénario du risque montre encore mieux que les autres scénarios, l'impossibilité, pour les hommes d'adhérer à la thèse du hasard et donc le besoin de les rendre acteurs par la prévention. Par cette prévention les organisations internationales souhaitent agir sur les individus jugés « passifs », « déviants » avec des attitudes irrationnelles, en réintroduisant la possibilité d'action, pour réduire leur vulnérabilité.

### *Interprétations du cyclone de 2008 en Birmanie*

Le lien entre un scénario interprétatif de la catastrophe « naturelle » et le contexte politique du pays est quelque chose qui a été observé dans d'autres terrains ethnographiques post-catastrophe « naturelles ». Nous allons voir l'exemple de la Birmanie lors du cyclone de

2008 qui a dévasté le delta du pays, à travers les travaux de l'anthropologue Bénédicte Brac de la Perrière (2010).

Ce cyclone baptisé « Nargis » (« Narcisse » en urdu) fut en partie à l'origine d'environ 138 373 morts et disparus selon les chiffres officiels, ce qui le classe au rang de « catastrophe majeure ». Cette catastrophe impacte une situation déjà tendue dans le pays, la « révolution safran », où les autorités ont violemment réprimandé les contestations des moines bouddhistes qui venaient d'avoir lieu. Un important référendum dans le processus de démocratisation du pays, pour ratifier la nouvelle Constitution, était prévu le lendemain de la catastrophe. Il devait aboutir à des élections législatives, les premières depuis celles que le parti démocratique avait gagnées en 1990 mais que le régime en place avait ignorées. La date du référendum avait été choisie superstitieusement, par des astrologues, et tout report aurait été mal perçu. La junte militaire a d'abord décidé de ne pas le déplacer malgré la catastrophe, ce qui déclencha de vives critiques de la part des médias étrangers et de l'opinion publique birmane. Les militaires sont alors très critiqués, de par leur insensibilité, irresponsabilité, etc. Les birmans commencent alors à interpréter le cyclone comme une punition du régime par la nature, par rapport aux événements antérieurs qu'a connu le pays, notamment la répression des moines.

Dans les premiers récits des habitants ayant vécu la catastrophe, compilés par Brac de la Perrière (2010), ces derniers disent n'avoir jamais vécu quelque chose de semblable et les devins expliquent qu'il n'y avait pas de signes annonciateurs. Il est en effet difficile de prévoir quelque chose d'inconnu pour les populations. Du côté des météorologues, seuls des vents forts avaient été annoncés dans la presse. Par ailleurs, beaucoup de reproches ont été faites aux autorités pour leur absence de prévention, ils sont accusés par les habitants d'avoir été au courant de la catastrophe sans prendre de mesures. Cela donne naissance à un sentiment de paranoïa envers la junte militaire. La catastrophe met en lumière un sentiment qui avait jusque-là été gardé secret par les populations. En plus d'exprimer ce sentiment, les habitants vont agir « contre » la junte, en allant porter secours aux victimes malgré les interdictions des autorités. Dans les semaines qui suivirent le cyclone, des messages transmis par les moines avant la catastrophe refont surface, les birmans y cherchent des signes de la catastrophe. Ils vont ensuite être réinterprétés et jugés mauvais pour « la continuité et l'intégrité » de la junte. Ils y lisent des prédictions apocalyptiques dont le cyclone fait partie.

Pour comprendre les interprétations des birmans, il faut savoir que dans l'histoire du pays les phénomènes naturels extraordinaires annoncent en général la fin du régime monarchique en place. Ce scénario, où la junte militaire est punie par la catastrophe correspond alors aux attentes culturelles qu'ont les birmans par « la sanction karmique ». D'autres interprétations sont relevées par Brac De la Perrière, comme celles où la catastrophe est vue comme une punition envers les pêcheurs du delta, dont les activités sont réprochées par la nature. C'est la théorie bouddhique de la rétribution karmique qui est encore interprétée par la population : ceux qui pêchaient nourrissent désormais les poissons. Les gens vont alors arrêter de consommer du poisson. D'autres récits disent que certaines populations ont été touchées par le cyclone car elles ont joué un rôle dans la répression des moines. Là encore, les interprétations reposent sur le karma et sa justice. Mais les populations du delta ne sont pas les victimes directes, c'est la junte qui dirige le pays qui est vue comme punie par la catastrophe « naturelle » car elle maltraite le peuple birman. On retrouve donc le scénario religieux d'interprétation de la catastrophe, ici encore, étroitement lié au contexte politique du pays.

A la suite de cette analyse bibliographique concernant les discours justificatifs post-catastrophe « naturelle », il nous est possible de tirer quelques enseignements. De manière générale on observe que ces trois scénarios, utilisés chacun leur tour par les acteurs, leurs permettent de trouver des réponses aux questions soulevées par la catastrophe. En analysant ces scénarios au travers de l'après catastrophe, il est possible d'observer la circulation des modes de pensée et la porosité entre le monde des « experts » et le monde des « profanes ». Ces deux mondes étant généralement perçus comme opposés, avec d'un côté les « experts » maîtrisant un savoir scientifique et technique et de l'autre des « profanes » ignorants. Cela permet d'appréhender de manière dynamique les différents niveaux de contexte au sein desquels survint la catastrophe.

### **2.2.3. Les relations de l'homme à son environnement dans la perception des catastrophes « naturelles »**

Pour les philosophes Guénard et Simay, l'intérêt des sciences sociales à l'étude des catastrophes en tant que telles, constitue un nouveau paradigme qui se différencie de celui du risque. Cela entraîne alors un changement majeur dans la manière de penser les relations entre

les hommes et leur environnement (Guénard, Simay 2011). Par ailleurs, les catastrophes vues comme des phénomènes « naturels » vont renvoyer aux rapports des humains avec la nature et donc à la façon dont ces derniers vont percevoir leur environnement naturel. Nous verrons en quoi les études autour des relations entre humains et nature en anthropologie, donnent une meilleure compréhension des relations que peuvent avoir les individus aux catastrophes « naturelles », relations qui n'impliquent pas forcément la même dimension catastrophique qu'en occident.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de faire un bref rappel des travaux de Philippe Descola autour des différentes perceptions que peuvent avoir les sociétés de leur environnement. Perceptions, qui se différencient de la vision « dominante » des sociétés occidentales où s'opère une distinction entre l'homme et la nature. Dans son ouvrage *par-delà nature et culture*, paru en 2005, l'auteur se penche sur le dualisme entre nature et culture que l'on retrouve dès les débuts de l'anthropologie. Selon lui cette séparation entre la nature et la culture est quelque chose de propre à nos sociétés occidentales et non pas à toutes les sociétés humaines, et cela peut poser problème dans la recherche d'une meilleure compréhension des sociétés non occidentales. Dans le but de remédier à cela et avec une multitude d'exemples ethnographiques, l'auteur s'est attaché à différencier plusieurs schèmes aidant à une meilleure compréhension des ontologies et les cosmologies différant de celle des sociétés occidentales. Descola se base sur deux plans, celui des « intériorités » et celui des « physicalités », pour que chaque individu se demande si les objets peuplant le monde possèdent une intention, similaire à la sienne, ainsi que les mêmes propriétés matérielles et organiques que les siennes. L'anthropologue explique que « *Ces principes d'identifications définissent quatre grands types d'ontologie, c'est à dire de systèmes de propriétés existants, lesquels servent de point d'ancrage à des formes contrastées de cosmologies, de modèles du lien social et de théories de l'identité et de l'altérité.* » (Descola 2005 : 220) (voir figure 7).

La première ontologie est nommée « animisme », dans celle-ci, il y a ressemblance entre mon intériorité et celle d'autrui, mais différence entre nos physicalités. Les humains animistes vont attribuer à des entités non humaines une intériorité identique à la leur, et vont ainsi humaniser les plantes et surtout les animaux, qui possèdent alors les mêmes normes sociales que les humains, ainsi qu'une capacité à communiquer avec eux. Seule la forme corporelle de ces êtres se différencie de celle des humains. Dans les sociétés animistes, notamment amérindiennes, les humains perçoivent les animaux et végétaux comme possédant

leur propre société parallèle, semblable à la leur, où ils vivent leurs vies tels que le font les humains.

Dans la seconde, nommée « totémisme », mon intériorité et ma physicalité sont perçues comme semblables à celles d'autrui. Les entités peuplant le monde sont regroupées dans des familles ontologiques regroupant aussi bien humains que non humains, qui partagent tous deux des attributs physiques et psychiques semblables. Les propriétés du totémisme ont surtout été observées chez les aborigènes d'Australie via leur système d'organisation sociale et leur mode de relation à la nature. Les individus font chacun partie d'un ensemble de personnes portant le nom de, et étant rattachés, à un objet naturel.

Dans la troisième, le « naturalisme », mon intériorité diffère de celle d'autrui mais nos physicalités se ressemblent. C'est l'ontologie des sociétés « modernes », où ce qui différencie humains et non humains « *c'est bien la conscience réflexive, la subjectivité, le pouvoir de signifier, la maîtrise des symboles et le langage au moyen duquel ces facultés s'expriment* » (Descola 2005 : 304) Descola se base sur tous les travaux de l'histoire des sciences et de la philosophie pour expliquer cette ontologie. Cependant il fait le choix de ne pas retracer les grandes lignes du naturalisme mais plutôt de parler des arguments pouvant remettre en question les « prétentions à l'hégémonie » de ce dernier (Descola 2005 : 306).

Enfin, dans la quatrième, nommée « analogisme », il y a une différence entre les intériorités ainsi qu'entre les physicalités. Les êtres peuplant le monde sont perçus comme une infinité d'entités singulières qui se différencient entre elles par l'agencement des éléments les composants. « *J'entends par là un mode d'identification qui fractionne l'ensemble des existants en une multiplicité d'essences, de forme et de substances séparées par de faibles écarts, parfois ordonnés dans une échelle graduée, de sorte qu'il devient possible de recomposer le système des contrastes initiaux en un dense réseau d'analogies reliant les propriétés intrinsèques des entités distinguées* » (Descola 2005 : 351) On retrouve cette ontologie en Chine, au Mexique ou encore en Inde.

Figure 7 : Les quatre ontologies<sup>42</sup>.

ressemblance des intériorités  différence des physicalités	<i>animisme</i>	<i>totémisme</i>	ressemblance des intériorités  ressemblance des physicalités
différence des intériorités  ressemblance des physicalités	<i>naturalisme</i>	<i>analogisme</i>	différence des intériorités  différence des physicalités

Ces différentes ontologies, en se distançant de la perception naturaliste du monde, peuvent donc permettre de mieux comprendre les relations que certaines sociétés entretiennent avec les catastrophes « naturelles » qui les impactent. Comme nous l'avons vu, ces rapports à la nature peuvent être très divers car ils varient d'une société à une autre mais également d'une époque à une autre. Selon Oliver-Smith et Hoffman, les sociétés occidentales nécessitent une plus grande attention dans leur analyse vis-à-vis du rapport entre l'homme et la nature, qui s'est construit en opposant les deux camps (Oliver-Smith, Hoffman 2002). De plus, cette perception occidentale de la nature a particulièrement évolué dans le temps, l'opposition homme/nature n'était pas aussi nette durant l'Antiquité ou le Moyen-Âge car l'homme était vu comme une création divine, tout comme la nature. En occident, c'est au 19ème siècle, avec l'éloignement des interprétations de la catastrophe comme phénomène divin, que l'homme se retrouve face à la nature et va se différencier d'elle (Journet 2010). « *Au 19ème siècle, la nature apparaît comme un ensemble de forces et de phénomènes dont la science s'efforce de comprendre les mécanismes et la technique et d'en proposer la maîtrise* »<sup>43</sup>. D'un côté la nature hostile et de l'autre, l'homme éclairé, capable d'évaluer, prévenir et s'éloigner de la menace, dans une sorte d'idée de maîtrise de la nature.

De plus, selon Yoann Moreau (2009), la globalisation culturelle participe à la disparition de la multiplicité des points de vue car elle va restreindre le catastrophique à une perception naturaliste, à sa « physicalité ». C'est le nombre de morts ainsi que les dégâts matériels occasionnés par la catastrophe qui vont être pris en compte. Cela va alors se

<sup>42</sup> Descola, Philippe 2005 *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard : p. 221.

<sup>43</sup> Nicolas Journet cite Walter, François 2008 *Catastrophes. Une histoire culturelle, XVI-XXIème siècle*, Paris, Seuil.

répercuter sur les dimensions qui ne sont pas prises en compte dans le naturalisme. Parmi ces impacts évacués de l'analyse l'auteur cite plusieurs exemples : les impacts sur les « intériorités » et les aspects qualitatifs de notre environnement, propre à l'animisme ; les impacts sur les trajectoires mémorielles des personnes impliquées, propre au totémisme ; et enfin, les impacts sur les aspects régulateurs pouvant toucher l'économie ou l'écologie connectant humains et non humains, propre à l'analogisme (Moreau 2015).

Selon Moreau, les relations qu'ont les sociétés à leur environnement vont jouer sur les perceptions qu'elles vont avoir de la catastrophe. Il s'est intéressé, à travers plusieurs exemples ethnographiques, à ces différents rapports que peuvent avoir les sociétés face aux catastrophes, qu'il classe dans la catégorie des hasards « sauvages » (Moreau 2009). L'auteur discerne deux types de systèmes anthropologiques définis culturellement où l'impact de la catastrophe est perçu de façon différente. Dans le premier, qu'il qualifie de « nature immuable vs. culture évolutive », l'ordre du monde est vu comme environnemental, la nature est perçue comme « sage » et la société humaine « sauvage ». Ce sont les humains qui font l'histoire, face à une nature régie par ses propres lois. Les catastrophes sont alors perçues comme environnementales, et les changements sociaux, tels que les révolutions seront réglés sociopolitiquement. Dans le second système « culture pérenne vs. nature mouvante », ce sont les sociétés humaines qui s'occupent de la continuité culturelle, par leurs rites et traditions. Dans ces sociétés, la menace est ce qui va atteindre cette continuité sociale et culturelle, telles que l'acculturation ou les ingérences politiques. Face à cela, les catastrophes « naturelles » ne sont pas catastrophiques car elles font sens et peuvent être négociées.

Afin d'illustrer cette différence de perception de la catastrophes « naturelle », Yoann Moreau prends l'exemple des caboclos d'Amazonie (Moreau 2009). Cette communauté vit dans des maisons sur pilotis dans une zone inondable de la région appelée *varzea* et sont fréquemment confrontés à des inondations. Le fleuve n'est pas perçu comme un simple élément naturel, mais comme une entité en tant que telle, qui possède la capacité de communiquer avec les habitants. Le fleuve possède sa propre société, côte à côte à celle des humains mais possédant un certain contrôle sur ces derniers. Les relations entre ces deux sociétés sont inégales et l'anthropologue compare l'inondation à une crise diplomatique, à laquelle les humains doivent remédier en montrant un certain comportement à l'égard du fleuve. Ce comportement s'exprime par des offrandes, une bienveillance à l'égard du fleuve, et d'essayer de trouver les raisons de sa colère. La catastrophe « naturelle » vue sous cette

grille de lecture transparait alors comme un bouleversement entre deux systèmes sociaux distincts et les humains vont en quelques sortes négocier avec le fleuve pour retrouver une certaine stabilité.

Selon Moreau, en faisant des catastrophes « naturelles » l'expression d'acteurs, les habitants vont donner du sens à la catastrophe, ils vont chercher une explication à celle-ci. Cela va leur donner la possibilité de régler le bouleversement en traitant directement avec le fleuve, et permet d'atténuer l'impact de la catastrophe sur leurs sociétés, notamment au niveau psychologique. Cette relation des sociétés à leur environnement peut être abordée comme se rapportant à de l'animisme. En effet, une intériorité est donnée aux éléments naturels, leur donnant un rôle d'acteurs avec certaines intentions envers les humains. Un mode relationnel basé sur la co-existence et la négociation est ainsi créé entre la société humaine et la société naturelle (Moreu 2009).

Ce type de relations entre humains et catastrophes a également été observé par l'anthropologue Maëlle Calandra (2017), au travers des habitants de l'île de Tongoa, Vanuatu et du volcan sous-marin Tompuku. A Tongoa les habitants ne considèrent pas le volcan uniquement comme un espace de danger mais également comme un espace de vie. Il sert à expliquer les origines de la vie humaine et à donner du sens aux aléas naturels mais il est surtout perçu comme une ressource. En effet, le volcan est considéré comme un élément central qui maintient la pérennité des futures générations grâce à ses actions de fertilisation des sols, les jardins cultivés par les Man-Tongoa jouent un rôle essentiel dans cette société car ils permettent de garantir la sécurité alimentaire, l'indépendance économique, etc. Afin d'appréhender la multitude des aspects existants au sein des relations entre humain et nature, il est donc obligatoire de quitter cette opposition nature/culture propre à nos sociétés modernes.

Les apports de l'anthropologie de la nature en matière d'analyse des catastrophes « naturelles » permettent donc de distinguer les différentes dimensions qui se cachent dans les relations de l'homme à son environnement. On s'aperçoit que la dimension catastrophique de l'événement n'est pas forcément perçue comme telle et peut par exemple être associé à une crise diplomatique. Pour percevoir la catastrophe de différentes façons, il est nécessaire pour les anthropologues de dépasser cette dualité entre nature et culture. Selon Moreau, sortir de cette dualité est plus difficilement appréhendable pour nos sociétés « modernes » qui ont

tendance à penser la nature comme « dépourvue de présence(s) » (Moreau 2009 : 4). Pour ce qui concerne cette différence de perception de la catastrophe entre les sociétés modernes et « traditionnelles », Moreau conclut avec ce paragraphe : « Cette « absence » contribue certainement au fait que les hasards « sauvages » environnementaux ne font pas sens pour nous. Ils ne sont pas les éléments d'un dialogue, même partiel. Ils surgissent, ravagent et nous laissent démunis face au sans visage, au sans voix, à ce qui ne relève d'aucune ontologie, donc d'aucune intention ni raison. C'est en cela qu'ils sont catastrophiques : notre culture ne les envisage pas. » (Moreau 2009 : 4).

## **Conclusion**

Tout au long de ce travail, nous avons montré que l'anthropologie, en réinvestissant le champ d'étude des catastrophes « naturelles », apporte une nouvelle façon d'appréhender la catastrophe en prenant en compte toute la complexité de cette dernière. En effet, celle-ci va au-delà de la dimension dramatique de la catastrophe en proposant de la comprendre comme un « fait social total » et ainsi de tenir compte des dynamiques, des enjeux, des interprétations et des perceptions qu'elle suscite pour ceux qu'elle frappe. Ainsi, l'analyse anthropologique met en lumière la capacité de la catastrophe à produire du sens.

Dans la première partie de ce mémoire nous avons pu constater que les différentes disciplines des sciences humaines et sociales à savoir la géographie, l'histoire, la sociologie et la science politique, proposaient diverses approches de ce champ d'étude. La géographie, a plutôt une analyse opérationnelle de la catastrophe, tandis que ; l'histoire traite plutôt la mémoire qu'elle laisse derrière elle. La sociologie, quant à elle, est plus focalisée sur l'étude des risques et des catastrophes technologiques. Ce qui différencie l'approche anthropologique des autres approches, c'est qu'elle considère la catastrophe non pas comme un « simple » risque réalisé, mais propose d'étudier, de comprendre et d'analyser comment les personnes vivent avec la catastrophe au quotidien et ce qu'elle représente pour ces derniers.

Dans la seconde partie de ce mémoire, nous avons porté notre attention sur les différents aspects amenés par l'approche anthropologique dans l'analyse des catastrophes naturelles », où la subjectivité de la catastrophe est mise en avant. Nous nous sommes penchés sur la création de la discipline ; puis nous avons vu qu'en la ramenant à une « expérience sociale vécue » (Revet, Langumier 2011 : 78), les anthropologues tentaient d'analyser ce qui fait la catastrophe localement et comment elle était vécue au quotidien. Par la suite, nous nous sommes intéressés à la rupture d'intelligibilité que provoque la catastrophe et à la façon dont elle crée une remise en ordre de la société par la production de sens qui émane. Ce sens est produit par les multiples interprétations qui surviennent dans les discours de l'après catastrophe, et qui font la construisent. Enfin, nous nous sommes intéressés aux relations entre les sociétés humaines et la nature. Nous avons vu la nécessité de prendre en compte la multiplicité des points de vue des sociétés sur leur environnement, en sortant de la vision

naturaliste de nos sociétés modernes comme le proposent Maëlle Calandra (2017) ou encore Yoann Moreau (2017).

De manière maintenant plus personnelle, ce travail bibliographique m'a permis d'approfondir mes connaissances autour de l'anthropologie des catastrophes, mais aussi d'appréhender la façon dont les catastrophes « naturelles » sont gérées au niveau politique. C'est cet aspect qui m'intéresse particulièrement, en vue d'une poursuite d'étude. En effet, mon objectif de deuxième année de master est de travailler sur les interventions humanitaires post-catastrophes naturelles, afin de mettre en lien les savoirs acquis lors de ce mémoire ainsi que ceux accumulés au cours du master 1. A terme, cela permettrait de montrer que l'anthropologie appliquée peut avoir un rôle dans la réduction des impacts négatifs des catastrophes, par une meilleure compréhension du contexte local, des savoirs des acteurs et de leurs capacités.

## Table des matières :

<b><u>Introduction</u></b>	<b>9</b>
<b>La gestion des catastrophes « naturelles » étudiées au prisme des sciences humaines et sociales</b>	<b>11</b>
La géographie des risques et catastrophes « naturels »	11
Les notions de risque « naturel » et catastrophe « naturelle »	11
La notion de vulnérabilité	14
La notion de résilience	20
<b>Une nouvelle notion en géographie : la capacité</b>	<b>25</b>
Les catastrophes « naturelles » au travers de l'histoire	28
Définitions de la notion de catastrophe par les historiens	28
Historiographie des études sur la catastrophe « naturelle »	29
<b>Perspectives historiques autour des vulnérabilités environnementales</b>	<b>30</b>
La sociologie des risques	32
Les « risques modernes »	32
<b>Sociologie des catastrophes et paradigme de vulnérabilité</b>	<b>33</b>
Le monde international des risques et catastrophes « naturels »	35
Historique des organisations internationales de la gestion des risques et catastrophes « naturels »	36
Les différents discours de légitimation des interventions	40
<b><u>Les tensions du monde international des risques et catastrophes « naturels »</u></b>	<b>47</b>
<b>La singularité de l'anthropologie dans l'étude des risques et catastrophes « naturels »</b>	<b>49</b>
L'anthropologie des catastrophes	50
Naissance de l'anthropologie des catastrophes et apparition des notions de « vulnérabilité » et de « résilience »	50
La catastrophe au prisme de l'anthropologie	54
<b>Ethnographier la catastrophe « naturelle »</b>	<b>56</b>
Les sens des catastrophes « naturelles »	59
La catastrophe créatrice de sens	59
Les différentes interprétations d'une catastrophe naturelle	62
<b>Les relations de l'homme à son environnement dans la perception des catastrophes « naturelles »</b>	<b>67</b>
<b>Conclusion</b>	<b>74</b>
<b>Table des matières :</b>	<b>76</b>
<b>Bibliographie :</b>	<b>78</b>
<b>Webographie :</b>	<b>84</b>
<b>Résumé</b>	<b>87</b>

## **Bibliographie :**

**Adger**, Neil *et al.* 2007 « Successful adaptation to climate change across scales » *Global environmental change* : 77-86 ; cité par **Becerra**, Sylvia 2012 « Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain » *VertigO*, vol. 12, n°1.

**Becerra**, Sylvie 2012 « Vulnérabilités, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain » *VertigO*, Vol.12, n°1.

**Beck**, Ulrich 1986 *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Suhrkamp Verlag, Frankfurt am Main.

**Benitez**, Fanny, **Reghezza**, Magali 2018 « Les *capabilités à faire face* ou comment repenser la résilience des individus » *VertigO*, hors-série 30, *Risques, territoires et résilience*.

**Bensa**, Alain, **Fassin**, Eric 2002 « Les sciences sociales face à l'événement » *Terrain* n°38 Qu'est-ce qu'un événement ? : 5-20.

**Blaikie**, Piers, **Cannon**, Terry, **Davis**, Ian, **Wisner**, Ben 1994 *At Risk : Natural Hazards, People's Vulnerability, and disasters*, Londres, Routledge.

**Brac de la Perrière**, Bénédicte 2010 « Le scrutin de Nargis » *Terrain*, n°54, *Catastrophes* : 66-79.

**Buchheit**, Pauline, **d'Aquino**, Patrick, **Ducourtieux**, Olivier 2016 "Cadres théoriques mobilisant les concepts de résilience et de vulnérabilité" *VertigO* vol. 16, n°1.

**Cabane**, Lydie, **Revet**, Sandrine 2015 « La cause des catastrophes. Concurrences scientifiques et actions politiques dan un monde transnational » *Politix*, n°111 : 47-67.

**Calandra**, Maëlle 2017 *Jardins de terre, jardins de mer à Tongoa. Une anthropologie de la nature domestique dans un milieu affecté par la catastrophe*, thèse de doctorat, Paris, EHESS.

**Copans**, Jean 1975 *Sécheresses et famines du Sahel*, Paris, Maspero.

**Clavandier**, Gaëlle 2015 « Un retour de la catastrophe sur la scène médiatique scientifique ? » *Communications* n°96.

**Clavandier**, Gaëlle 2011 « Faire face à la catastrophe » *La vie des idées*, Le sens des catastrophes [en ligne].

**Clavandier**, Gaëlle 2009 « Un retour sur la catastrophe : nouveau regard nouvel objet pour l'anthropologue » *Le PortiQue* n°22, Catastrophe(s)?.

**Dauphiné** André, **Provitolo** Damienne 2013 *Risques et Catastrophes : observer, spatialiser, comprendre, gérer*, Paris, Armand Colin.

**Dauphiné** André, **Provitolo** Damienne 2007 « La résilience : un concept pour la gestion des risques » *Annales de géographie*, n°654 : 115-125.

**D'Ercole**, Robert 1991 *Vulnérabilité des populations face au risque volcanique : le cas de la région du volcan Cotopaxi (Equateur)*, Thèse de doctorat, Université Joseph Fourier, Grenoble.

**Descola**, Philippe 2005 *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

**Gaillard**, Jean-Christophe 2010 « Vulnerability, Capacity and Resilience : Perspective for Climate and Development Policy », *Journal of International Development*, n°22 : 218-232.

**Gaillard**, Jean-Christophe 2007 « De l'origine des catastrophes : phénomènes extrêmes ou âpreté du quotidien ? », *Natures Sciences Sociétés* n°15 : 44-47.

**Guénard**, Florent, **Simay** Philippe 2011 « Dossier : Le sens des catastrophes » *La Vie des idées* [en ligne].

**Guha-Sapir**, Debby, **Hoyois**, Philippe, **Below**, Regina 2014 *Annual Disaster Statistical Review 2013. The Numbers and Trends*, Bruxelles, CRED, 2014 ; cité par **Revet**, Sandrine 2015 "Compter et raconter les catastrophes.", *Communications* n° 96 : 81-92.

**Journet**, Nicolas 2010 « Catastrophe et ordre du monde » *Terrain* n°54, *Catastrophes* : 4-9.

**Juan**, Salvador 2008 « Le risque comme écran. Technologies socioculturelles de domination et vulnérabilités humaines » : 261-284. dans **Juan**, Salvador 2008 *Actions et enjeux spatiaux en matière d'environnement*, Paris, L'Harmattan.

**Lagadec**, Patrick 1999 « Comment améliorer la gestion des crises » *Vivendi Magazine* ; cité par A. **Dauphiné** et D. **Provitolo**, dans *Risques et catastrophes: observer, spatialiser, comprendre, gérer*, Paris, Armand Colin.

**Langumier**, Julien 2008 "Appropriations locales de la tragédie collective. Approche ethnologique des inondations de novembre 1999 à Cuxac d'Aude.", *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* Dossier 11.

**Leone**, Frédéric, **De Richemond**, Nancy, **Vinet**, Freddy 2010 *Aléas naturels et gestion des risques*, Paris, Presses Universitaires de France.

**Leone**, Frédéric, **Vinet**, Freddy 2006 « La vulnérabilité, un concept fondamental au coeur des méthodes d'évaluation des risques naturels » dans **Leone**, Frédéric, **Vinet**, Freddy (dir.) 2006 *La vulnérabilité des sociétés et des territoires face aux menaces naturelles*, Presses Universitaires de la Méditerranée.

**Lerosier**, Thomas 2017 « Philippe Descola, *Par-delà nature et culture* » *Questions de communication*, n°31.

**Lhomme**, Serge 2017 « La résilience en question(s) » dans **Leone**, Frédéric, **Vinet**, Freddy (dir.) *Gérer les risques naturels. Pratiques et outils*, Géorisques, n°7, Presses Universitaires de la Méditerranée, Montpellier.

**Magnan**, Alexandre K., **Duvat**, Virginie 2015 « La fabrique des catastrophes « naturelles » » *Natures Sciences Sociétés* 2015/2 (Vol. 23) : 97-108.

**Mathis**, Charles-François, **Frioux**, Stéphane, **Dagenais**, Michèle, **Walter**, François 2016 "Vulnérabilités environnementales : perspectives historiques" *VertigO* , vol. 16, n°3.

**Mauss**, Marcel, 1923-1924 « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique*, nouvelle série

**MEDD/DPPR** 2005 Mission d'inspection spécialisée de l'environnement ; cité par **Leone**, Frédéric, **De Richemond**, Nancy, **Vinet**, Freddy 2010 *Aléas naturels et gestion des risques*, Paris, Presses Universitaires de France.

**Meillassoux**, Claude 1974 *Qui se nourrit de la famine en Afrique ?* Paris, Maspero.

**Moreau**, Yoann 2017 *Vivre avec les catastrophes*, Paris, Presses Universitaires de France.

**Moreau**, Yoann 2015 « Des catastrophes 'hors sujet' » *Communications*, n°96 : 5-18.

**Moreau**, Yoann 2009 « Catastrophes : l'attribut sauvage » *Le PortiQue*, n°22.

**Mormont**, Marc 2009 « Le sociologue dans l'action collective face au risque » *Développement durable & territoires* [en ligne].

**Oliver-Smith**, Anthrony, **Hoffman**, Susanna 2002 *Catastrophes and cultures. The anthropology of disaster*, Santa Fe, School of American Research Press, 312p.

**Olson**, Richard, **Podesta**, Bruno, **Nigg**, Joanne 1989 *The Politics of Earthquake Prediction*, Princeton, Princeton University Press; cité par **Revet**, Sandrine 2009 "Les organisations internationales et la gestion des risques et des 'catastrophes 'naturels'" *Etudes du CERI* : 1-30.

**Parrinello**, Giacomo 2016 « Les enjeux de l'après : vulnérabilité et résilience à l'épreuve des politiques de la catastrophe au 20ème siècle » *VertigO*, vol. 16, n°3.

**Peretti-Watel**, Patrick 2004 « Du recours au paradigme épidémiologique pour l'étude des conduites à risques », *Revue française de sociologie*, 45-1.

**Perry**, Ronald W., **Quarantelli**, Enrico L. 2005 *What is a disaster ? News answers to old Questions*, Philadelphia, Xlibris Books.

**Poirier**, Jean-Paul 2006 « Réactions à un cataclysme : le séisme de Lisbonne en 1755 », *L'homme face aux calamités naturelles dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Actes du 16ème colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 14 & 15 octobre 2005*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : 19-32.

**Quenault**, Béatrice 2015 « De Hyogo à Sendai, la résilience comme impératif d'adaptation aux risques de catastrophe : nouvelle valeur universelle ou gouvernement par la catastrophe ? » *Développement durable et territoires*, vol. 6, n°3, *L'adaptation en tension*.

**Quenet**, Grégory 2010 « Fléaux de Dieu ou catastrophe naturelle ? » *Terrain* n°54, *Catastrophes* : 10-25.

**Quenet**, Grégory 2000 « La catastrophe, un objet historique ? » *Hypothèses*, vol. 3, n°1 : 11-20.

**Rapport de la commission sur la sécurité humaine** 2003 *La sécurité humaine maintenant*. (trad. Fauvette Vanderschoot), Paris, Presses de Sciences Po ; cité par **Revet**, Sandrine 2019 *Les coulisses du monde des catastrophes «naturelles»*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

**Reghezza**, Magali 2006 "La vulnérabilité : un concept problématique", dans **Leone**, Frédéric, **Vinet**, Freddy (dir.) 2006 *La vulnérabilité des sociétés et des territoires face aux menaces naturelles*, Presses Universitaires de la Méditerranée : 35-39.

**Revet**, Sandrine 2018 *Les coulisses du monde des catastrophes «naturelles»*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

**Revet**, Sandrine 2015 "Compter et raconter les catastrophes.", *Communications* n° 96 : 81-92.

**Revet**, Sandrine 2011 "Penser et affronter les désastres : un panorama des recherches en sciences sociales et des politiques internationales" *Critique internationale* 2011/3 n°52 : 157-173.

**Revet**, Sandrine 2011 « Injonctions contradictoires. La gestion des catastrophes naturelles : entre vulnérabilités et résilience » *Séminaire Résilience Urbaine*, ENS Ulm.

**Revet**, Sandrine, **Langumier**, Julien 2011 « Une ethnographie des catastrophe est-elle possible ? », *Cahiers d'anthropologie sociale* n°7.

**Revet**, Sandrine 2010 "Le sens du désastre. Les multiples interprétations d'une catastrophe" naturelle" au Venezuela.", *Terrain. Anthropologie & sciences humaines* n°54 : 42-55.

**Revet**, Sandrine 2009 "Les organisations internationales et la gestion des risques et des 'catastrophes 'naturels'" *Etudes du CERI* : 1-30

**Revet**, Sandrine 2009 "Vivre dans un monde plus sûr ». Catastrophes « naturelles » et sécurité « globale.", *Cultures & conflits* n°75 *Désastres* : 33-51.

**Revet**, Sandrine 2008 « Quand le politique émerge sur la scène du désastre. Catastrophes naturelles, figures de vulnérables et prises de parole. », *Actes du colloque international Terrains d'asile. Corps, espaces, politiques du programme ASILES*.

**Revet**, Sandrine 2008 « L'ethnologue et la catastrophe » *Problèmes d'Amérique Latine* n°69.

**Revet, Sandrine** 2007 *Anthropologie d'une catastrophe: les coulées de boue de 1999 au Venezuela*, Presses Sorbonne Nouvelle.

**Revet, Sandrine** 2006 "Le risque négocié. Conflits et ajustements autour de la reconstruction de Vargas (Venezuela).", *Autrepart* n°37 : 163-181.

**Robert, Jeremy** 2012 *Pour une géographie de la gestion de crise : de l'accessibilité aux soins d'urgence à la vulnérabilité du territoire à Lima*, thèse de doctorat, Université de Grenoble, 556p.

**Tufano, Antonella** 2016 « Les paysages volcaniques vésuviens : un laboratoire des notions de risque, vulnérabilité, résilience » *VertigO*, vol. 16, n°3.

**Verhuist, Adriaan** 1999 « Bartolomé Bennassar, ed. *Les catastrophes naturelles dans l'Europe médiévale et moderne* » [compte-rendu] *Revue belge de Philologie et d'Histoire* : 613-614.

**Wisner, Ben, O'Keefe, Phil, Westgate, Ken** 1977 « Global Systems and Local Disasters : The Untapped Power of Peoples's Science » *Disasters* n°1 : 47-57.

**Wisner, Ben, O'Keefe, Phil, Westgate, Ken** 1976 « Taking the Naturalness out of Natural Disasters » *Nature* n°260 : 566-567.

### **Webographie :**

**Barroux, Rémy** 2019 « Soixante millions de personnes ont été affectées par les catastrophes naturelles en 2018 » *Le Monde*,  
[https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/01/25/soixante-millions-de-personnes-ont-ete-affectees-par-les-catastrophes-naturelles-en-2018\\_5414469\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/01/25/soixante-millions-de-personnes-ont-ete-affectees-par-les-catastrophes-naturelles-en-2018_5414469_3244.html), consulté le 10 juin 2019.

**Confédération suisse**, *Partenariats avec des organisations multilatérales*, dans  
Confédération suisse : développement et coopération,

<https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/partenariats-mandats/partenariats-organisations-multi-laterales/organisations-onu/unisdr.html>, consulté le 10 juin 2019.

**IDNDR** 1989 *Challenges of the IDNDR*, dans UNCRD, <http://www.uncrd.or.jp/content/documents/1989IntlSymposium.pdf>, consulté le 10 juin 2019.

**OTAN**, *Le rôle humanitaire croissant de l'OTAN*, dans OTAN/NATO, <https://www.nato.int/docu/review/2006/issue1/french/art4.html>, consulté le 10 juin 2019.

**PNUD** 1994 *Rapport mondial sur le développement humain 1994*, dans PNUD, [http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_1994\\_fr\\_complet\\_nostats.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_1994_fr_complet_nostats.pdf), consulté le 10 juin 2019.

**UNISDR** 2016 « Poverty & Death : Disaster mortality 1996-2015 » dans UNDRR, <https://www.unisdr.org/we/inform/publications/50589>, consulté le 10 juin 2019.

**UNISDR** 2015, *Sendai Framework for Disaster Risk Reduction*, dans UNDRR, [https://www.unisdr.org/files/43291\\_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf](https://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf), consulté le 10 juin 2019.

**UNISDR** 2009 *Terminologie pour la prévention des risques de catastrophe*, dans ISDR, [https://www.unisdr.org/files/7817\\_UNISDRTerminologyFrench.pdf](https://www.unisdr.org/files/7817_UNISDRTerminologyFrench.pdf), consulté le 10 juin 2019.

**UNISDR** 2005, *Hyogo Framework for Action 2005-2015 : Building the resilience of nations and communities to disasters*, dans UNDRR, <https://www.unisdr.org/we/coordinate/hfa>, consulté le 10 juin 2019.

**UNISDR** 2004, *Living with risk : a global review of disaster reduction initiatives*, dans UNDRR, <https://www.unisdr.org/we/inform/publications/657>, consulté le 10 juin 2019.

### **Vidéos/Audio :**

**Quenet**, Grégory, *Les catastrophes nous sont-elles naturelles ?*, sur France culture, <https://www.franceculture.fr/emissions/linvite-des-matins/les-catastrophes-nous-sont-elles-naturelles>, consulté le 10 juin 2019.

**Brauman**, Rony, *Je suis contre l'ingérence humanitaire*, sur Youtube, <https://www.youtube.com/watch?v=AmkZCHZTNUm>, consulté le 10 juin 2019.

Hessel, Stéphane, *Droit d'ingérence ?*, sur Youtube,  
<https://www.youtube.com/watch?v=rJew9SF7U90>, consulté le 10 juin 2019.

**Sites web consultés :**

EM-DAT : <https://www.emdat.be/>, consulté le 10 juin 2019.

Red : <https://desenredando.org/>, consulté le 10 juin 2019.

Desinventar : <https://www.desinventar.net/whatisDISendai.html>, consulté le 10 juin 2019.

Disaster Research Center : <https://www.drc.udel.edu/about/misson>, consulté le 10 juin 2019.

## **Résumé**

Ce mémoire bibliographique explore le champ de recherche des catastrophes « naturelles » en sciences humaines et sociales. Il retrace d'abord, les grandes lignes des études sur les risques et catastrophes « naturels » en géographie, histoire, sociologie et sciences politiques. Puis il se penche, sur l'étude des catastrophes « naturelles » en anthropologie, où il présente les apports de la discipline dans l'analyse et la compréhension de ces dernières.

**Mots-clés :** catastrophe, risque, nature, vulnérabilité, résilience, anthropologie.

## **Abstract**

This master thesis explores the field of research of "natural" disasters in human and social sciences. It begins by outlining the main lines of studies on "natural" risks and disasters in geography, history, sociology and political science. Then he looks at the study of "natural" catastrophes in anthropology, where he presents the contributions of the discipline in the analysis and understanding of disasters.

**Key words :** disaster, risk, nature, vulnerability, resilience, anthropology.